

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

# PERSPECTIVE

**DÉCEMBRE 2002**

Vol. 3, n° 12

- LE MARCHÉ DU TRAVAIL : HAUSSE AU NORD, BAISSÉ AU SUD
  
- LES TRAVAILLEURS PLUS ÂGÉS ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL
  
- LES HOMMES DE 55 ANS ET PLUS : LE TRAVAIL OU LA RETRAITE?



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## À votre service...

### Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca)).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 700-1033</b>
<b>Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt</b>	<b>1 800 889-9734</b>
<b>Renseignements par courriel</b>	<b><a href="mailto:infostats@statcan.ca">infostats@statcan.ca</a></b>
<b>Site Web</b>	<b><a href="http://www.statcan.ca">www.statcan.ca</a></b>

### Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

### L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2002. ISSN : 0843-4565.

Prix : 5 \$CAN l'exemplaire, 48 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

### Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

# Faits saillants

*Dans ce numéro*

## ■ Le marché du travail : hausse au nord, baisse au sud

- Alors que les É.-U. sont officiellement entrés en récession en 2001, le Canada n'a enregistré qu'un seul trimestre de diminution économique. C'est la première fois depuis 1974 que l'on relève une croissance économique au Canada coïncidant avec une baisse aux États-Unis.
- Si l'économie des É.-U. a diminué au cours des trois premiers trimestres de 2001, l'emploi s'est contracté pendant les 12 mois de l'année, en baisse de 1,1 %. Durant la même période au Canada, les employés rémunérés ont augmenté d'à peine 0,9 %.
- En 2002, les tendances divergentes de l'emploi étaient plus dramatiques — une augmentation de 2,3 % au Canada au cours des sept premiers mois comparativement à une baisse de 0,1 % aux États-Unis.
- Non seulement les *tendances* étaient-elles plus positives, mais la *situation* du marché du travail était meilleure au Canada. La vigueur relative de l'économie canadienne a permis à la population canadienne occupant un emploi de passer au-dessus du seuil de 62 % tandis que cette proportion a chuté aux États-Unis, chute qui a essentiellement éliminé le fossé persistant au chapitre du taux d'emploi. L'écart entre les taux de chômage a subsisté, mais le taux de chômage supérieur au Canada s'explique par le fait que les Canadiens étaient plus susceptibles que les Américains d'être actifs sur le marché du travail.
- En juillet 2002, les jeunes (16 à 24 ans) et les travailleurs du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) étaient plus susceptibles de trouver de l'emploi au Canada. Les travailleurs plus âgés (55 ans et plus) ont continué de présenter un taux d'emploi plus élevé aux États-Unis.

- Aux États-Unis, les entreprises de fabrication ont continué de couper des emplois au cours des sept premiers mois de 2002 (-1,9 %), tandis que l'emploi dans l'industrie de la fabrication au Canada a rebondi drastiquement (+2,7 %). En juillet, les livraisons manufacturières étaient 8,2 % plus élevées qu'en début d'année, comparativement à des gains de 3,5 % aux É.-U.
- Entre le troisième trimestre de 2001 et le deuxième trimestre de 2002, les investissements résidentiels ont augmenté de 13 % au Canada, une augmentation relativement plus élevée que celle de 3 % au sud de la frontière. Ceci a eu des effets nettement plus marqués sur l'emploi dans les secteurs de la construction, du commerce de gros et de détail et de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location.

## ■ Les travailleurs plus âgés et le marché du travail

- Relativement peu de personnes déclarent avoir pris leur retraite. Seulement environ 51 % des hommes et 30 % des femmes qui font partie des cohortes sélectionnées ont pris leur retraite avant l'âge de 65 ans.
- Les travailleurs plus âgés ont connu un roulement relativement élevé. Le total cumulatif des cessations d'emploi chez les travailleurs âgés de 50 à 65 ans était en moyenne de 3,2 pour les hommes et de 2,6 pour les femmes.
- Les taux de cessation d'emploi des travailleurs plus âgés étaient semblables à ceux des travailleurs plus jeunes, les travailleurs plus âgés ayant moins de chance d'être ré-embauchés. La probabilité de réemploi après un an baisse progressivement après l'âge de 25 ans.

## ■ Les hommes de 55 ans et plus : le travail ou la retraite?

- En 2001, près de 220 000 hommes âgés entre 55 et 59 ans n'étaient pas actifs sur le marché du travail.
- La proportion des hommes inactifs de 55 à 64 ans a augmenté entre 1976 et 2001. L'augmentation chez les hommes de 55 à 59 ans est significative étant donné leur espérance de vie et du fait qu'ils sont en dessous de l'âge d'éligibilité pour le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec.
- En 1976, l'inactivité sur le marché du travail des hommes de 55 à 59 ans était presque exclusivement du domaine des hommes moins éduqués. En 2001, le taux d'inactivité des hommes ayant obtenu un

diplôme universitaire était presque à égalité à celui des hommes ayant fait des études élémentaires seulement.

- Tandis que la majorité avaient été inactifs pendant plus d'un an, un plus petit nombre avaient quitté leur emploi dans les 12 derniers mois. En 2001, la majorité de ceux qui avaient travaillé au cours des 12 derniers mois ont déclaré que la retraite était la raison pour laquelle ils avaient quitté leur dernier emploi, les autres ayant invoqué la situation économique (situation d'entreprise, mise à pied, etc.). Les inactifs étaient moins nombreux qu'auparavant à quitter leur travail pour cause de maladie ou d'incapacité.

### Perspective

Abonnez-vous aujourd'hui à  
*L'emploi et le revenu en perspective!*



<b>ENVOYEZ À</b> Statistique Canada Gestion de la circulation 120, avenue Parkdale Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6		<b>COMPOSEZ</b> <b>1 800 267-6677</b> Utilisez votre carte VISA ou MasterCard. De l'extérieur du Canada et des États-Unis et dans la région d'Ottawa, composez le (613) 951-7277.		<b>TÉLÉCOPIEZ AU</b> <b>1 800 889-9734</b> <b>(613) 951-1584</b> Veuillez ne pas envoyer de confirmation pour les commandes faites par téléphone/télécopieur.		<b>COURRIEL</b> <b>order@statcan.ca</b>					
<b>MODALITÉS DE PAIEMENT</b> (cochez une seule case)											
<input type="checkbox"/> Veuillez débiter mon compte :				<input type="checkbox"/> MasterCard				<input type="checkbox"/> VISA			
N° de carte _____ Signature _____ Date d'expiration _____ Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____ <input type="checkbox"/> Paiement inclus _____ \$ <input type="checkbox"/> N° du bon de commande _____ Signature de la personne autorisée _____											
Nom _____		Entreprise _____		Service _____		Adresse _____		Ville _____		Province _____	
Code postal _____		Téléphone _____		Télécopieur _____							
N° au catalogue	Titre			Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA				
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective			1 an	58,00						
				2 ans	92,80						
				3 ans	121,80						
<b>LES PRIX NE COMPRENNENT PAS LES TAXES DE VENTES.</b> Les clients canadiens ajoutent la TPS de 7% et la TVP en vigueur ou la TVH. N° de TPS R121491807. Le chèque ou mandat-poste doit être établi à l'ordre du <i>Receveur général du Canada.</i> <b>PF 097042</b>				Total							
				TPS (7%) - (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)							
				TVP en vigueur (clients canadiens seulement, s'il y a lieu)							
				TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.)							
				Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA							
				<b>Total général</b>							

# Le marché du travail : hausse au nord, baisse au sud

Geoff Bowlby et Jeannine Usalcas

*À moins d'avis contraire, toutes les données sont désaisonnalisées et sont en date du 3 décembre 2002.*

**P**EU D'ÉCONOMIES DE TAILLE sont aussi imbriquées que celles du Canada et des États-Unis. En fait, on les considère souvent comme une économie nord-américaine commune — et pour cause. Au cours des récessions des années 80 et 90, lorsque l'économie américaine connaissait des difficultés, l'économie canadienne écopait, elle aussi — et de façon encore plus marquée. C'est pourquoi on dit souvent que, lorsque les États-Unis s'enrhument, le Canada attrape la grippe.

Avec la mise en application de l'Accord de libre-échange Canada/États-Unis puis de l'ALENA, certains s'attendaient à ce que l'inévitable progression des liens économiques fragilise davantage le Canada face aux soubresauts de l'économie américaine. Toutefois, l'expansion très rapide de l'économie et de la population active au Canada en 2002 tranche nettement avec la stagnation relative observée au sud de la frontière.

Alors que les É.-U. sont officiellement entrés en récession en 2001, le Canada n'a enregistré qu'un seul trimestre de diminution économique. C'est la première fois depuis 1974 que l'on relève une croissance économique au Canada coïncidant avec une baisse aux États-Unis. Non seulement 2001 a-t-elle eu des conséquences plus graves sur l'économie américaine, qui a connu un creux au troisième trimestre mais depuis, la croissance économique a été plus forte au Canada.

La divergence est encore plus apparente dans les tendances du marché du travail que dans les tendances économiques globales. Tandis que l'emploi au Canada a légèrement progressé en 2001 pour ensuite connaî-

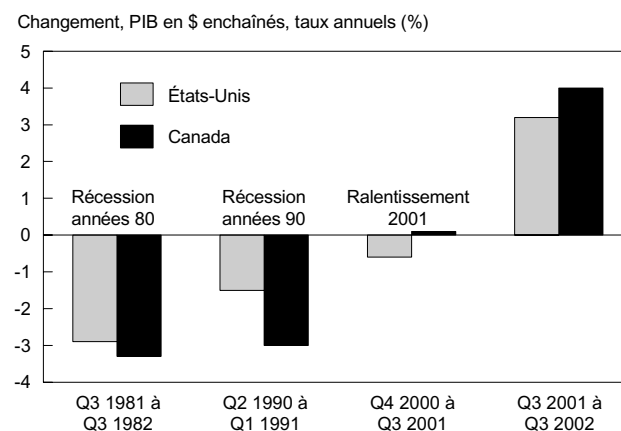
*Les auteurs sont au service de la Division de la statistique du travail. On peut communiquer avec Geoff Bowlby au (613) 951-3325 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca); On peut communiquer avec Jeannine Usalcas au (613) 951-4720 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

tre une croissance explosive pendant la majeure partie de 2002, l'emploi aux États-Unis a accusé une baisse considérable en 2001 et a stagné pendant la majeure partie de 2002. Cet article documente et explique les tendances clés de l'économie et du marché du travail dans les deux pays.

## L'économie nord-américaine a fléchi en 2001, principalement aux États-Unis

La contraction économique de 2001 aux États-Unis est unique puisqu'elle n'a pas semblé affecter le Canada autant que les baisses passées (graphique A). Durant la baisse du début des années 80<sup>1</sup>, l'économie des É.-U. a diminué de 2,9 %, tandis que le produit intérieur brut (PIB) du Canada a diminué de 3,3 %. Au début des années 90, une tendance similaire s'est produite. Le PIB a baissé de 1,5 % au É.-U., ce qui est nettement moins que la baisse de 3,0 % au Canada.

**Graphique A : Le ralentissement de 2001 aux É.-U. n'a pas affecté le Canada comme les ralentissements passés.**



Sources : Statistique Canada; United States Bureau of Economic Analysis

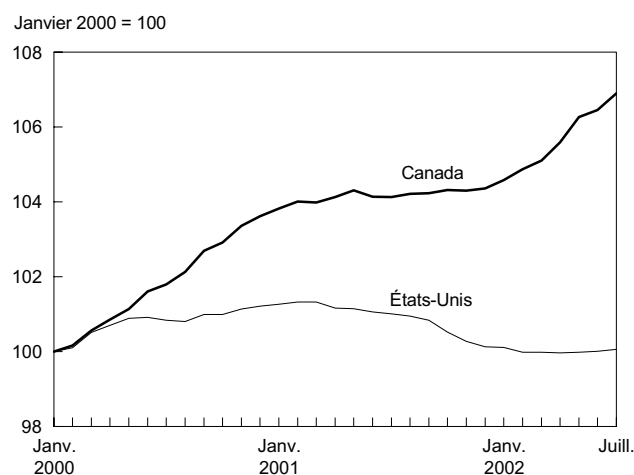
Cependant, au cours de la baisse de 2001 aux États-Unis, l'économie canadienne a affiché une légère progression. Alors que le PIB a reculé de 0,6 % aux É.-U. entre le dernier trimestre de 2000 et le troisième trimestre de 2001, le PIB a en fait augmenté de 0,1 % au Canada. Il s'agit là d'une croissance bien inférieure à celle enregistrée pendant la période de 1997 à 2000, mais une croissance malgré tout.

Non seulement le Canada a-t-il affiché de meilleurs résultats que les É.-U. au cours des trois premiers trimestres de 2001 mais, lorsque les deux économies ont connu une reprise au quatrième trimestre, la croissance économique canadienne a été beaucoup plus forte. Du troisième trimestre de 2001 au troisième trimestre de 2002, le PIB a augmenté de 4,0 % au Canada, comparativement à 3,2 % aux États-Unis.

### Répercussions sur le marché du travail

À l'instar de l'économie des deux pays, la situation des marchés du travail s'est détériorée pendant le ralentissement économique aux É.-U. (graphique B). Si l'économie des É.-U. a diminué au cours des trois premiers trimestres de 2001, l'emploi s'est contracté pendant les 12 mois de l'année, en baisse de 1,1 %

**Graphique B : Pendant la baisse aux É.-U., l'emploi est resté inchangé au Canada mais a accusé une forte baisse aux É.-U. Depuis ce temps, on observe une reprise au Canada.**



Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)

### Chômage

Dans cet article, le taux canadien a été ajusté afin de mieux refléter les concepts de chômage américains. Pour plus de renseignements sur la façon dont ces ajustements ont été effectués, voir *Le point sur la population active* de l'automne 1998 (n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada).

(-1,4 million). Durant la même période au Canada, les employés rémunérés ont augmenté d'à peine 0,9 % (+108 000)<sup>2</sup>.

Cet affaiblissement de la situation de l'emploi a fait monter les taux de chômage des deux pays. Alors que le taux canadien (voir *Chômage*), est passé de 6,0 % à 7,1 % en fin d'année, le taux aux É.-U. est passé de 4,0 % à 5,8 %. N'eut été de la baisse d'activité sur le marché du travail aux É.-U., le taux de chômage américain aurait augmenté davantage. Au Canada, l'activité sur le marché du travail a clôturé l'année inchangée (graphique C).

La vigueur relative de l'économie canadienne en 2002 a permis au Canada d'afficher une hausse sensible de l'emploi, tandis que les États-Unis stagnaient à ce chapitre. Au cours des sept premiers mois de l'année, le nombre d'emplois au Canada a augmenté de 290 000 (+2,3 %), tandis qu'il a diminué de 99 000 (-0,1 %) aux É.-U. Par conséquent, le taux de chômage au Canada a diminué pour atteindre 6,8 % en juillet, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à décembre 2001. Aux É.-U., le taux de chômage augmentait légèrement pour s'établir à 5,9 % en juillet comparativement à 5,8 % au début de l'année.

La vigueur soutenue du marché du travail canadien et la faiblesse de l'emploi aux É.-U. ont rétréci le fossé entre les deux. Au cours de la période de neuf ans (1992 à 2000), on observait un écart de 2 à 4 points de pourcentage entre les taux d'emploi du Canada et des É.-U. En juillet 2002, cet écart n'était plus que de 0,2 point de pourcentage, le plus petit écart depuis 1988.

Ces transformations du marché du travail ont également eu des répercussions sur les taux d'activité, tandis qu'un pourcentage plus élevé de Canadiens que d'Américains étaient sur le marché du travail au milieu de l'année 2002. C'est la première fois depuis 1991 que le Canada affiche un taux d'activité supérieur.

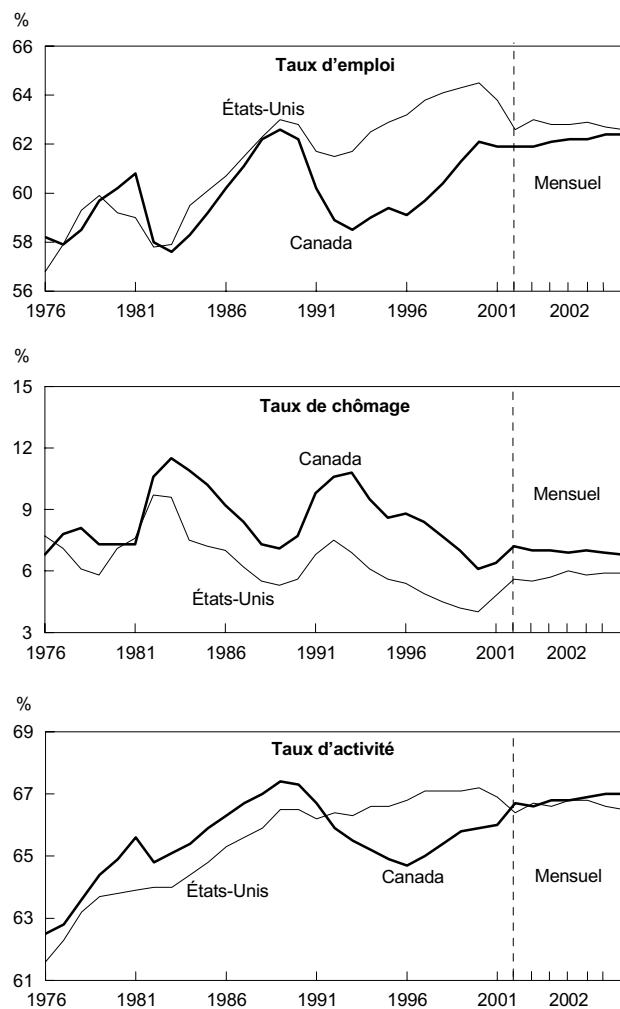
### Pourquoi cette baisse est-elle si différente?

Si on le compare avec la récession des années 90, le rétrécissement économique de 2001 a été beaucoup moins grave — particulièrement parce que les consommateurs nord-américains ont continué de dépenser. D'un autre côté, la récession des années 90 était

caractérisée par une baisse des dépenses des consommateurs et de la demande de logements aux États-Unis et par un véritable effondrement au Canada.

La principale entrave dans les deux économies en 2001 a été la réduction des dépenses des entreprises (graphique D). Aux É.-U., la réduction des investissements privés a été considérablement plus marquée. À la fin du troisième trimestre de 2001, les investissements privés avaient chuté de 11 % aux États-Unis, soit nettement plus que la baisse de 2 % au Canada.

**Graphique C : À la mi-2002, presque tout l'écart entre les taux de chômage peut s'expliquer par le taux élevé d'activité au Canada.**

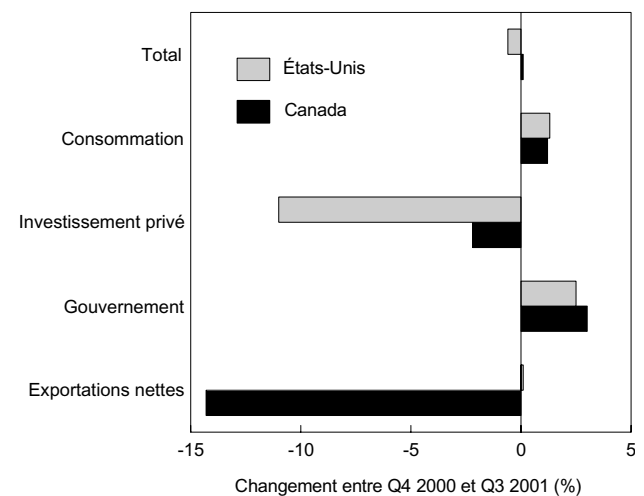


Sources : Enquête sur la population active (Canada); Current Population Survey (États-Unis)

### La réduction des investissements des entreprises affecte directement le marché du travail...

La réduction des investissements des entreprises a eu des effets directs sur les marchés du travail des deux pays, particulièrement aux États-Unis. Au Canada, l'emploi dans la fabrication de machines industrielles et de produits électroniques a fléchi de 7,1 % entre décembre 2000 et décembre 2001 — une baisse substantielle, mais pas aussi forte que le recul de 11,0 % observé aux États-Unis.

**Graphique D : La chute marquée des investissements privés freine davantage l'économie des É.-U. en 2001.**



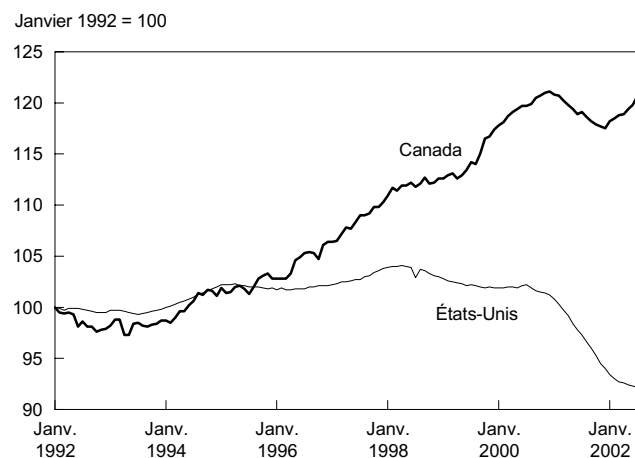
Sources : Statistique Canada; United States Bureau of Economic Analysis

Globalement, la fabrication a été l'une des principales sources de divergence dans les tendances de l'emploi en 2001 (graphique E). Aux É.-U., où le secteur de la fabrication a affiché une très faible croissance de l'emploi pendant plusieurs années, le nombre d'emplois dans la fabrication a chuté de 7,1 % (-1,3 million), alors qu'au Canada, il a baissé de 3,0 % (-61 000).

### ...mais l'emploi dans le secteur de la fabrication de machinerie et d'équipement n'est pas l'unique source de divergence

La majeure partie de la divergence résultait d'une baisse d'emploi plus faible dans le secteur de la fabrication des machines industrielles et des produits électroniques — et non des différentes tendances de l'emploi dans le secteur de l'automobile et des pièces d'automobile (tableau 1). Aux É.-U., les ventes d'automobiles et de camions légers ont quelque peu diminué en 2000 et en 2001. Par conséquent, la production dans les usines américaines et canadiennes a ralenti, ce qui a réduit le nombre d'emplois. Dans les deux pays, le nombre d'emplois dans le secteur du matériel de transport a chuté de 6,2 % en 2001. Aux États-Unis, l'emploi dans l'industrie du matériel de transport avait déjà amorcé une tendance à la baisse à la fin de 1998 mais au Canada, l'emploi dans cette industrie était à la hausse.

### Graphique E : L'emploi dans le secteur de la fabrication aux É.-U. a baissé considérablement en 2001, moins au Canada.



Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)

Dans la foulée de la diminution de la production automobile, l'emploi dans le secteur de la fabrication de produits métalliques a diminué dans les deux pays en 2001, mais de façon nettement moins marquée au Canada (-2,6 %) qu'aux États-Unis (-8,0 %). Confrontées à une concurrence internationale accrue et à la baisse des bénéfices, de nombreuses sociétés sidérurgiques américaines — notamment Bethlehem Steel<sup>3</sup> — ont demandé en 2001 la protection de la loi sur les faillites en vertu du chapitre 11.

Le fléchissement plus prononcé du secteur de la fabrication aux É.-U. a eu des retombées négatives plus considérables sur le secteur du transport et de l'entreposage. L'emploi dans le secteur du transport et de l'entreposage a reculé de 4,9 % aux É.-U. comparativement à seulement 0,3 % au Canada. En 2001, l'emploi dans le camionnage a connu une baisse de 1,7 % aux É.-U., alors qu'il a en fait progressé de 3,3 % au Canada.

Tableau 1 : Variation de l'emploi par secteur d'activité\*

	Décembre 2000 à décembre 2001			
	Canada	É.-U.	Canada	É.-U.
	en milliers		%	
<b>Ensemble des activités économiques</b>	<b>107,5</b>	<b>-1,429,0</b>	<b>0,9</b>	<b>-1,1</b>
Extraction minière, de pétrole et de gaz	3,8	15,0	2,8	2,7
Construction	49,9	-35,0	9,0	-0,5
Fabrication	-61,4	-1,310,0	-3,0	-7,1
Textiles et vêtements	1,6	-147,0	1,0	-12,4
Caoutchouc et plastique	1,1	-66,0	0,9	-6,6
Produits métalliques	-7,7	-178,0	-2,6	-8,0
Matériel de transport	-15,2	-113,0	-6,2	-6,2
Machinerie et équipement	-21,1	-522,0	-7,1	-11,0
Autres fabrications	-19,9	-284,0	-2,1	-3,8
Services publics	1,0	-8,0	0,9	-0,9
Commerce	11,2	-367,0	0,5	-1,2
Transport et entreposage	-1,8	-225,0	-0,3	-4,9
Finances, assurances, immobilier et location	1,8	115,0	0,2	1,5
Services	102,0	-77,0	1,9	-0,2
Administrations publiques	0,9	463,0	0,1	2,2

Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)

\* Voir Concordance des industries.



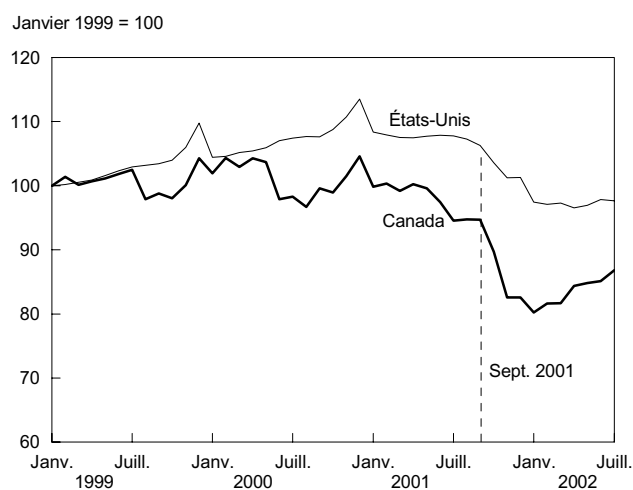
## Les ajustements dans l'industrie du transport aérien se font plus tôt au Canada

La croissance de l'emploi dans le secteur du camionnage au Canada a réussi à contrebalancer les pertes subies dans le transport aérien, des pertes proportionnellement plus importantes au Canada qu'aux États-Unis. Au Canada (graphique F), le secteur du transport aérien a commencé à réduire ses effectifs en début d'année, amorçant du coup une tendance à la baisse qui a indéniablement pris de l'ampleur à la suite de l'effondrement du secteur des voyages après le 11 septembre. Aux É.-U., presque toutes les pertes de l'année se sont produites entre septembre et décembre, au moment où le *Bureau of Labor Statistics* relevait la plus forte baisse de l'emploi dans le transport aérien jamais enregistrée.

### Qui a été le plus touché en 2001?

Les pertes d'emplois aux États-Unis (-1,1 %) et la faible croissance au Canada (+0,9 %) ont coïncidé avec une hausse des taux de chômage dans les deux pays en 2001 (tableau 2). Aux É.-U., le taux a augmenté de 1,8 point de pourcentage pour terminer l'année à 5,8 %, tandis qu'au Canada, il a crû de 1,1 point pour s'établir à 7,1 %.

**Graphique F : En 2001, la diminution de l'emploi dans le secteur du transport aérien a été plus prononcée au Canada.**



Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis). Données non désaisonnalisées

Les jeunes des deux pays ont été particulièrement touchés en 2001, particulièrement aux États-Unis. Le taux de chômage chez les jeunes Américains a bondi de 2,7 points de pourcentage pour s'établir à 11,9 %. Le taux canadien, bien que supérieur, a enregistré une hausse moins sensible de 1,4 point de pourcentage pour passer à 12,9 %.

**Tableau 2 : Taux de population active sélectionnés**

	Décembre 2000	Décembre 2001	Juillet 2002
	%		
<b>Taux de chômage</b>			
<b>Canada, 16 ans et plus</b>	<b>6,0</b>	<b>7,1</b>	<b>6,8</b>
Hommes	6,3	7,8	7,2
Femmes	5,8	6,4	6,3
16 à 24 ans	11,5	12,9	12,4
25 à 54 ans	5,2	6,2	5,9
55 ans et plus	3,7	5,4	4,8
<b>États-Unis</b>	<b>4,0</b>	<b>5,8</b>	<b>5,9</b>
Hommes	4,1	5,8	6,0
Femmes	3,9	5,8	5,7
16 à 24 ans	9,2	11,9	12,3
25 à 54 ans	3,0	4,7	4,8
55 ans et plus	2,5	4,0	3,7
<b>Taux d'emploi</b>			
<b>Canada, 16 ans et plus</b>	<b>62,4</b>	<b>61,7</b>	<b>62,4</b>
Hommes	68,7	67,5	68,3
Femmes	56,4	56,1	56,8
16 à 24 ans	61,5	60,2	61,0
25 à 54 ans	80,1	79,4	80,3
55 ans et plus	24,7	25,2	26,1
<b>États-Unis</b>	<b>64,5</b>	<b>63,0</b>	<b>62,6</b>
Hommes	71,6	69,9	69,5
Femmes	57,9	56,5	56,3
16 à 24 ans	60,0	56,0	55,2
25 à 54 ans	81,4	79,8	79,1
55 ans et plus	31,6	32,2	33,4
<b>Taux d'activité</b>			
<b>Canada, 16 ans et plus</b>	<b>66,4</b>	<b>66,4</b>	<b>67,0</b>
Hommes	73,3	73,1	73,6
Femmes	59,8	60,0	60,6
16 à 24 ans	69,5	69,1	69,7
25 à 54 ans	84,5	84,6	85,4
55 ans et plus	25,6	26,6	27,4
<b>États-Unis</b>	<b>67,2</b>	<b>66,8</b>	<b>66,5</b>
Hommes	74,7	74,2	73,9
Femmes	60,2	60,0	59,7
16 à 24 ans	66,0	63,6	63,0
25 à 54 ans	83,9	83,7	83,1
55 ans et plus	32,4	33,6	34,7

Sources : Enquête sur la population active (Canada); Current Population Survey (États-Unis)

Le taux de chômage des jeunes plus élevé au Canada s'explique par une participation accrue au marché du travail. En fait, une proportion plus importante de jeunes Canadiens occupaient un emploi (60 % comparativement à 56 %) en décembre 2001, ce qui semble indiquer une économie canadienne plus favorable aux jeunes.

Les taux d'activité des jeunes ont diminué de 2,4 points de pourcentage aux États-Unis comparativement à 0,4 au Canada (graphique G). À la fin de 2001, le taux d'activité des jeunes Canadiens s'établissait à 69,1 %, soit un taux sensiblement plus élevé que celui de 63,6 % observé aux États-Unis.

Deux facteurs expliquent vraisemblablement le nombre considérable de jeunes Américains ne participant pas au marché du travail en 2001. Le plus important tient au fait que la contraction du marché du travail a été nettement plus forte aux États-Unis. Ayant moins de compétences et d'expérience, les jeunes travailleurs sont parmi les premiers à être mis à pied.

Deuxièmement, les facteurs démographiques peuvent avoir joué un rôle à cet égard. La population des jeunes a augmenté plus rapidement aux États-Unis depuis 1996 (graphique H). De décembre 2000 à décembre 2001, elle a augmenté de 1,8 % comparati-

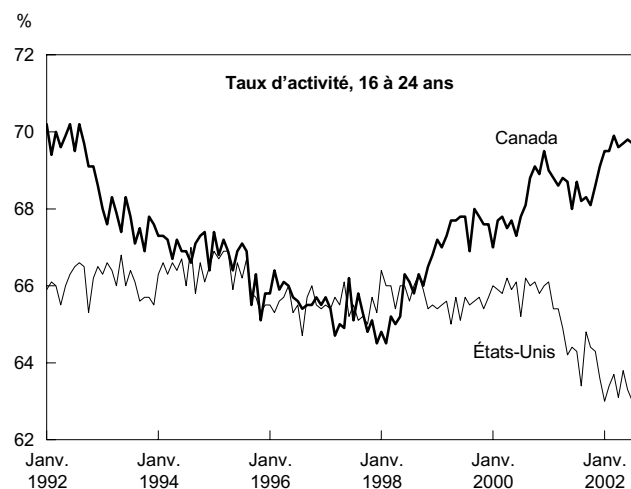
vement à seulement 0,6 % au Canada. Une population de jeunes en hausse conjuguée à un marché du travail très difficile se traduit par une concurrence accrue pour un bassin d'emplois plus restreint.

### Travailleurs du principal groupe d'âge actif

Le taux de chômage des travailleurs du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) a augmenté de 1,7 point de pourcentage aux É.-U. en 2001, mais de seulement 1,0 point de pourcentage au Canada. Les hommes du principal groupe d'âge actif des deux pays ont connu des augmentations similaires, mais les Canadiennes étaient plus aptes à garder leurs emplois. Leur taux de chômage a augmenté de seulement 0,5 point comparativement à 1,8 point chez les Américaines.

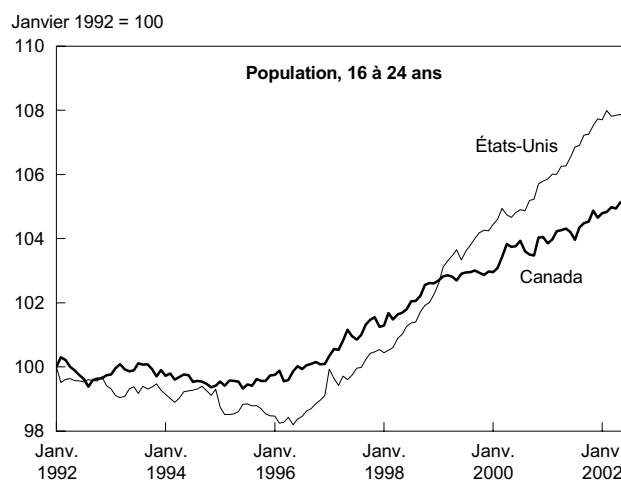
Le taux d'activité des travailleurs du principal groupe d'âge actif a peu varié dans les deux pays en 2001. En décembre 2001, il avait augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 84,6 % au Canada et diminué de 0,2 point pour s'établir à 83,7 % aux États-Unis.

**Graphique G : Les taux d'activité des jeunes Canadiens sont supérieurs depuis plus de trois ans.**



Sources : Enquête sur la population active (Canada); Current Population Survey (États-Unis)

**Graphique H : La croissance nettement plus rapide de la population des jeunes aux É.-U. contribue à intensifier la concurrence sur le marché du travail pour les jeunes.**



Sources : Enquête sur la population active (Canada); Current Population Survey (États-Unis)

## Travailleurs plus âgés

Les deux pays ont affiché des variations similaires du marché du travail pour les travailleurs plus âgés (55 et plus). Le taux de chômage canadien est passé de 3,7 % à 5,4 % entre décembre 2000 et décembre 2001; le taux américain de 2,5 % à 4,0 %.

Dans les deux pays, la hausse des taux de chômage des travailleurs plus âgés est attribuable entièrement à l'augmentation de l'activité sur le marché du travail. En fait, les perspectives d'emploi se sont améliorées. En 2001, le taux d'emploi des travailleurs américains plus âgés a progressé de 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 32,2 % et de 0,5 point de pourcentage pour se fixer à 25,2 % pour les travailleurs canadiens plus âgés. Les hommes et les femmes ont profité également de ces hausses.

## Que s'est-il passé en 2002?

Entre le troisième trimestre de 2001 et le troisième trimestre de 2002, la production du Canada a augmenté de 4,0 %, comparativement à 3,2 % aux É.-U. Les investissements privés des entreprises canadiennes et américaines n'ont pas encore rebondi avec vigueur, mais l'expansion appréciable de la construction résidentielle et la forte hausse des exportations nettes ont permis au Canada d'enregistrer une croissance nettement supérieure.

Comme on l'a mentionné précédemment, cette croissance économique plus grande a eu des retombées positives plus prononcées sur le marché du travail canadien. Durant les sept premiers mois de 2002, le nombre d'employés a crû de 2,3 % (+290 000), tandis qu'il est resté à peu près inchangé aux États-Unis (-0,1 %) au cours de la même période. Ceci a aidé le taux de chômage canadien à baisser, passant de 7,1 % en début d'année à 6,8 % en juillet. N'eût été de la très forte hausse du taux d'activité pendant cette période, le taux de chômage aurait fléchi encore davantage. Aux États-Unis le taux de chômage a augmenté, passant de 5,8 % en décembre 2001 à 5,9 % en juillet.

## Habitation et automobiles : moteurs de l'économie canadienne en 2002

Janvier 2002 a marqué l'explosion de la construction résidentielle au Canada, les taux d'intérêt extrêmement faibles ayant conquis les consommateurs. Ce mois-là, le nombre de mises en chantier résidentielles a bondi

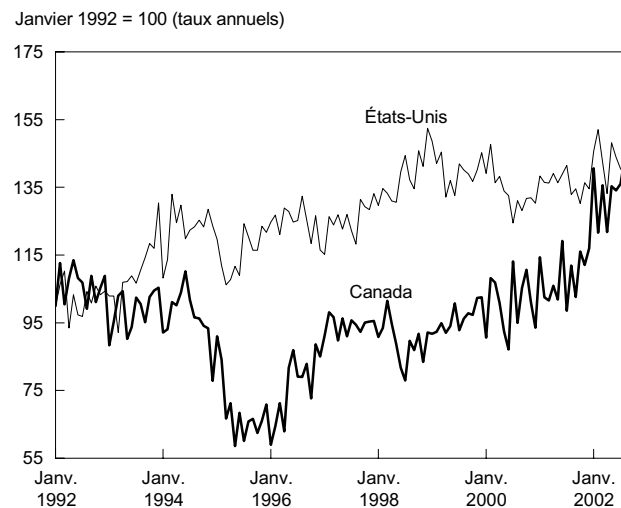
pour atteindre un taux supérieur de 40 % à ceux observés en 1992, et s'y est maintenu pendant le premier semestre de l'année (graphique I).

L'augmentation subite des mises en chantier de logements au Canada a mené à une hausse substantielle de 13 % des investissements résidentiels après le troisième trimestre de 2001 (graphique J). Aux États-Unis, la croissance a été plus modérée à 3 %. Après avoir traîné de la patte derrière les É.-U. en matière d'investissements résidentiels pendant quelques années, le Canada a affiché, au deuxième trimestre de 2002, une hausse de 24 % par rapport à 1997, comparativement à une hausse de 21 % à ce chapitre pour les É.-U.

Le boom de la construction a eu des effets nettement plus marqués sur l'emploi au Canada. En juillet, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction avait grimpé de 1,2 % depuis le début de l'année. Aux États-Unis le nombre d'emplois dans la construction a baissé de 1,7 % au cours de la même période.

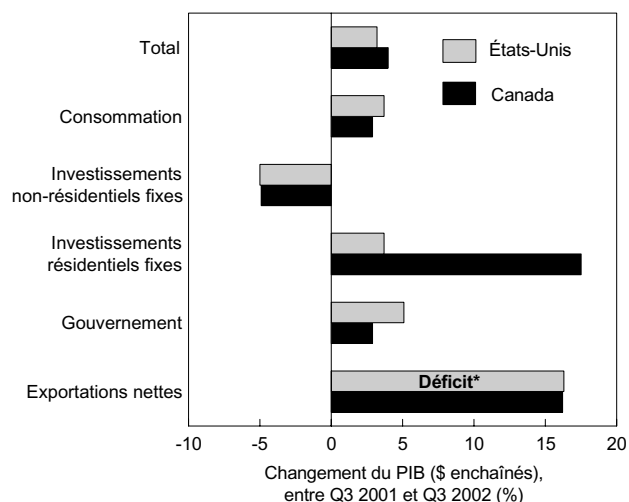
Au Canada, l'expansion de la construction et des ventes résidentielles s'est traduite par une augmentation du nombre d'emplois dans les services immobiliers. Une grande partie de la progression de 3,1 % de l'emploi dans le secteur de la finance, des assurances,

**Graphique I : Le Canada rattrape les États-Unis au chapitre des mises en chantier résidentielles en 2002.**



Sources : Société canadienne d'hypothèques et de logement; United States Census Bureau

**Graphique J : La reprise plus vigoureuse au Canada s'explique par des investissements résidentiels plus importants et par une meilleure situation commerciale.**



Sources : Statistique Canada; United States Bureau of Economic Analysis

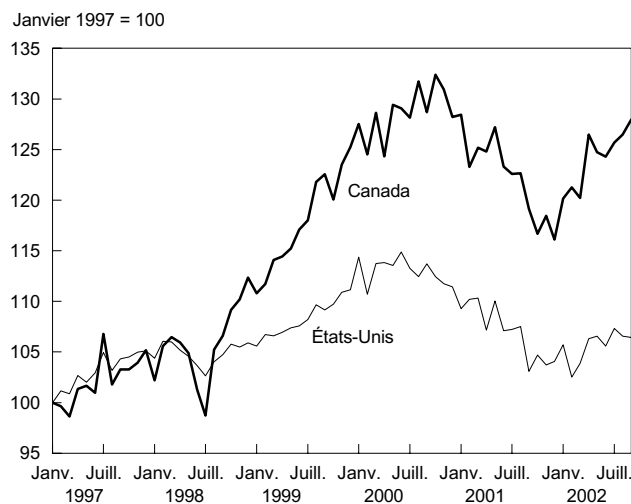
\* Les exportations excèdent les importations au Canada mais pas aux États-Unis. Le pourcentage de changement exprimé ici représente la hausse dans la balance commerciale au Canada, mais une augmentation du déficit commercial aux États-Unis.

de l'immobilier et de la location peut être attribué à la croissance des services immobiliers de même qu'à l'intensification des activités bancaires — découlant probablement de la hausse des opérations de financement résidentiel.

Le boom de la construction au Canada n'est pas le seul facteur à l'origine de l'expansion économique plus rapide au pays. Les exportations se sont redressées, ce qui a donné lieu à une reprise dans le secteur canadien de la fabrication en 2002 (graphique K). Les ventes et la production d'automobiles ont été plus vigoureuses au Canada qu'aux États-Unis après le troisième trimestre de 2001. Le redressement du secteur de l'automobile a grandement contribué à la croissance des exportations canadiennes au cours de cette période.

Animées par le financement à bas taux d'intérêt et par une forte demande comprimée, les ventes des concessionnaires d'automobiles ont enregistré un bond sensible de 9,3 % pour atteindre 6,9 milliards de \$ au deuxième trimestre. Cette progression, combinée à une hausse des ventes d'automobiles de 2,9 % aux

**Graphique K : L'augmentation des livraisons manufacturières a été beaucoup plus forte au Canada en 2002.**



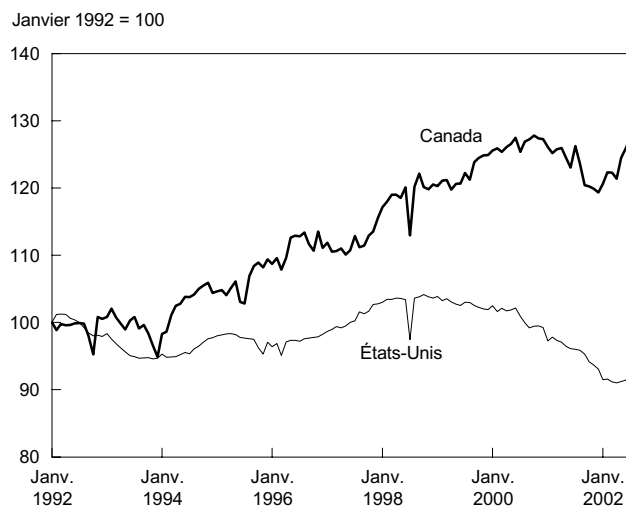
Sources : Enquête mensuelle sur les industries manufacturières (Canada); United States Census Bureau

É.-U., a stimulé l'augmentation de la production d'automobiles et de pièces dans les deux pays, mais surtout au Canada. En effet, les livraisons d'automobiles ont grimpé de 10,1 % au Canada depuis le troisième trimestre de 2001, soit une croissance quelque peu supérieure à celle de 7,8 % observée dans la production d'automobiles et de pièces d'automobiles aux États-Unis.

Malgré la hausse de la production d'automobiles et de pièces d'automobiles aux États-Unis, l'emploi dans cette industrie a poursuivi la tendance à la baisse amorcée quatre ans plus tôt (graphique L). Au Canada toutefois, l'emploi dans le secteur du matériel de transport a connu une progression importante. Au premier semestre de 2002, l'emploi dans cette industrie a augmenté de 7,0 %, alors qu'il a fléchi de 2,8 % aux États-Unis (tableau 3).

L'emploi dans le commerce de détail et de gros a connu une forte hausse de 3,8 % au Canada, alors qu'il est resté inchangé aux États-Unis au cours des sept premiers mois de l'année. Au Canada, le nombre d'emplois dans le commerce de détail a augmenté de 4,5 % entre juillet 2001 et juillet 2002, et le tiers de cette croissance est attribuable à l'intensification des

### Graphique L : L'emploi dans le secteur du matériel de transport rebondit au Canada et poursuit sa tendance à la baisse aux É.-U.



Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)

activités des détaillants de produits de construction, des magasins de meubles et d'appareils ménagers et des concessionnaires de véhicules automobiles.

Parallèlement à l'expansion de l'emploi dans la production d'automobiles au nord de la frontière, on observe une hausse de 3,9 % du nombre d'emplois dans la fabrication de produits métalliques. Aux États-Unis, les problèmes touchant cette industrie ont persisté pendant les sept premiers mois de 2002, de sorte que le nombre d'emplois dans la fabrication de produits métalliques a diminué de 1,7 %.

Au Canada, le redressement de l'emploi dans la fabrication de machines a permis à l'industrie de machinerie et d'équipement d'enregistrer une hausse de 3,4 %. Aux États-Unis, l'emploi dans cette industrie continue de fléchir, une baisse de 3,6 % ayant été observée au cours des sept premiers mois de 2002. Les fabricants de machinerie et d'équipement desservent principalement d'autres fabricants. Étant donné que les hausses récentes des livraisons manufacturières ont été beaucoup plus fortes au Canada (8,2 % entre le début de l'année et juillet) qu'aux États-Unis (3,5 %), on pourrait s'attendre à une progression supérieure de l'emploi dans l'industrie canadienne de machinerie et d'équipement.

Au Canada comme aux États-Unis, les dépenses publiques ont augmenté depuis la fin du troisième trimestre de 2001. Si la hausse des dépenses a été plus forte aux États-Unis qu'au Canada, une grande partie de cette croissance a été affectée au secteur militaire, tandis qu'au Canada, l'augmentation des dépenses militaires a été plus modérée. Dans les deux pays, les effectifs des forces armées ont augmenté depuis les attaques du 11 septembre.

En 2002, l'augmentation des dépenses dans le domaine des soins de santé et de l'assistance sociale ont permis au Canada d'afficher une croissance supérieure au chapitre de l'emploi dans le secteur des services (graphique M). Au cours des sept premiers mois de l'année, l'emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale a grimpé de 2,5 % au Canada comparativement à 1,5 % aux États-Unis. Les services aux entreprises ont également enregistré une expansion plus sensible au Canada qu'aux États-Unis. Au Canada, le nombre d'employés dans le secteur des services aux entreprises (les services professionnels, juridiques et de génie, par exemple) a crû de 4,7 %, soit un rythme nettement supérieur à celui de 0,6 % observé chez nos voisins du sud.

### Tableau 3 : Variation de l'emploi par secteur d'activité\*

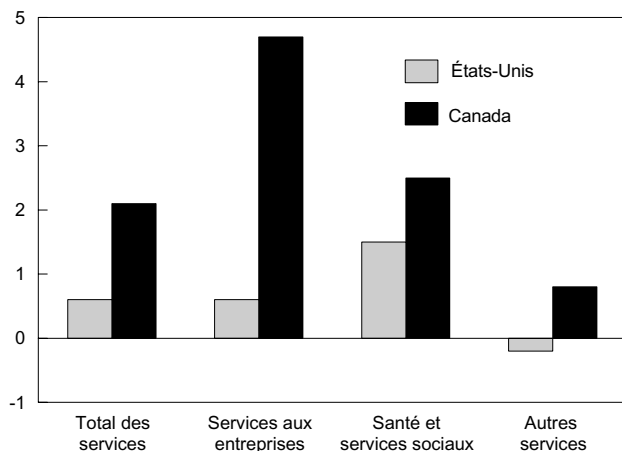
	Décembre 2001 à juillet 2002			
	Canada	É.-U.	Canada	É.-U.
	en milliers		%	
<b>Ensemble des activités économiques</b>	<b>290,0</b>	<b>-99,0</b>	<b>2,3</b>	<b>-0,1</b>
Extraction minière, de pétrole et de gaz	-1,3	-14,0	-0,9	-2,5
Construction	7,0	-115,0	1,2	-1,7
Fabrication	54,5	-320,0	2,7	-1,9
Produits métalliques	11,0	-35,0	3,9	-1,7
Matériel de transport	16,0	-48,0	7,0	-2,8
Machinerie et équipement	9,4	-153,0	3,4	-3,6
Autres fabrications	18,0	-84,0	1,6	-0,8
Services publics	-0,4	0,0	-0,3	0,0
Commerce	84,3	-2,0	3,8	0,0
Transport et entreposage	-0,8	-4,0	-0,1	-0,1
Finances, assurances, immobilier et location	23,8	-11,0	3,1	-0,1
Services	116,1	261,0	2,1	0,6
Administrations publiques	6,7	106,0	0,9	0,5

Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)

\* Voir Concordance des industries.

### Graphique M : L'emploi dans le secteur des services a augmenté davantage au Canada.

Changement, décembre 2001 à juillet 2002 (%)



Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)

### Qui obtenaient les emplois en 2002?

Au milieu de 2002, les taux d'emploi au Canada avaient rejoint les sommets atteints en décembre 2000. Tous les grands groupes d'âge-sexe ont enregistré des hausses similaires du taux d'emploi à l'exception des hommes plus âgés, dont le taux d'emploi a augmenté de 1,4 point, soit une hausse sensiblement supérieure à la croissance moyenne de 0,8 point de l'ensemble des groupes.

Les taux d'emploi aux États-Unis ont continué de diminuer chez les jeunes et les travailleurs du principal groupe d'âge actif (en baisse de près de 1,0 point de pourcentage) jusqu'au milieu de 2002, tandis que les travailleurs plus âgés ont continué de trouver de l'emploi (en hausse de 1,2 point de pourcentage). En juillet 2002, on relevait aux États-Unis un écart d'environ 2 points de pourcentage au chapitre des taux d'emploi par rapport à décembre 2000.

Au milieu de 2002, les taux de chômage au Canada avaient diminué chez tous les grands groupes de sexe-âge, même si les hommes, les jeunes et les travailleurs d'âge actif avaient enregistré des baisses légèrement supérieures à la moyenne. Aux États-Unis, les taux de chômage des hommes, des jeunes et des travailleurs adultes ont poursuivi leur tendance à la hausse en 2002.

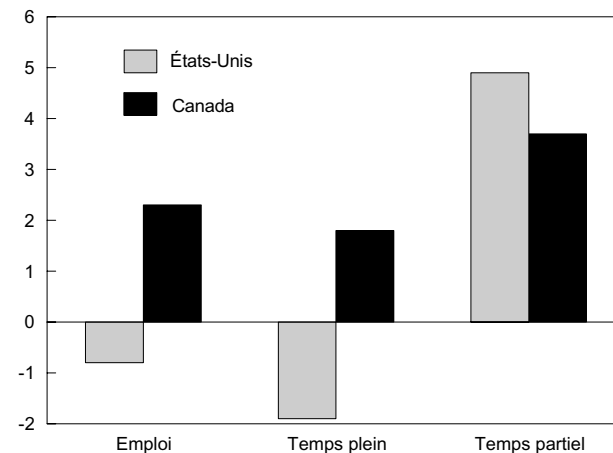
### Progression du travail à temps partiel : un phénomène nord-américain

On a beaucoup parlé de la « qualité » de la hausse de l'emploi au Canada au cours de la dernière année — une partie croissante de la progression de l'emploi se manifestant dans le travail à temps partiel plutôt que dans le travail à temps plein (graphique N). L'emploi à temps partiel a augmenté plus vite que l'emploi à temps plein durant la dernière année au Canada, en hausse de 3,7 % entre juillet 2001 et juillet 2002, comparativement à 1,8 % pour l'emploi à temps plein. Les États-Unis ont affiché une hausse encore plus forte du travail à temps partiel au cours de la même période, soit 4,9 %.

Malgré cette croissance de l'emploi à temps partiel, la proportion que représente le travail à temps partiel (taux à temps partiel) n'a augmenté que légèrement au Canada, passant de 22,6 % en juillet 2001 à 23,0 % en juillet 2002. Aux États-Unis, le taux à temps partiel est passé de 16,0 % à 16,9 % au cours de la même période.

### Graphique N : L'emploi à temps partiel a augmenté plus rapidement aux É.-U. qu'au Canada.

Changement, juillet 2001 à juillet 2002 (%)



Sources : Enquête sur la population active (Canada); Current Population Survey (États-Unis)

Nota : Données non-désaisonnalisées se basant sur la définition américaine : temps partiel, moins de 35 heures par semaine; temps plein, 35 heures ou plus par semaine.

## Sources de données

Pour les tendances générales du chômage et des caractéristiques démographiques, on a eu recours aux estimations tirées de la **Current Population Survey** (États-Unis) et de l'**Enquête sur la population active** (Canada). Pour l'analyse de l'emploi selon les secteurs d'activité, on a comparé les estimations des **Current Employment Statistics** (États-Unis) à celles de l'**Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures** (Canada). Enfin, les **Local Area Unemployment Statistics** ont servi à l'analyse de la situation des États américains. De plus amples renseignements sur les sondages américains se trouvent sur le site Web du Bureau of Labor Statistics à [www.bls.gov](http://www.bls.gov).

**Current Population Survey (CPS)** — Il s'agit d'une enquête-ménage mensuelle fondée sur un échantillon d'environ 60 000 ménages. Cette enquête fournit des statistiques sur la situation d'activité (personnes au travail, en chômage, inactives) et sur les caractéristiques démographiques de la population civile hors institutions âgée de 16 ans et plus.

**Current Employment Statistics (CES)** — Cette enquête mensuelle menée auprès des employeurs s'appuie sur un échantillon de plus de 390 000 établissements. Elle recueille des données sur l'emploi, les heures et la rémunération des employés dans les secteurs d'activité non agricoles (excluant les ménages privés). Les estimations de l'enquête des CES visent uniquement les employés.

**Local Area Unemployment Statistics (LAUS)** — Puisque l'échantillon de la CPS n'est pas suffisamment important pour fournir des estimations mensuelles fiables pour tous les niveaux géographiques, le programme des Local Area Unemployment Statistics (LAUS) donne les estimations mensuelles américaines de l'emploi et du chômage

selon des découpages géographiques plus fins (soit pour quelque 6 800 régions). Ce programme se fonde sur les définitions et concepts officiels employés dans le cadre de la CPS. Les estimations mensuelles visant les États sont produites à l'aide de diverses méthodologies qui combinent des données actuelles et chronologiques provenant de plusieurs sources — la CPS, les CES et le programme d'assurance-chômage.

**Enquête sur la population active (EPA)** — L'EPA est une enquête-ménage mensuelle axée sur un échantillon d'environ 53 000 ménages canadiens. Elle fournit des estimations de la situation d'activité et des caractéristiques démographiques de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus. Les estimations sont produites à l'échelle nationale, provinciale et infra-provinciale. Sont exclus du champ d'observation de l'enquête les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nuvavut, les personnes vivant dans les réserves indiennes, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes et les pensionnaires d'établissements.

**Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH)** — L'EERH est une enquête canadienne mensuelle menée auprès des établissements et fondée sur un recensement des dossiers administratifs (remises des déductions sur la paye) ainsi que sur l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises. Elle recueille des données sur le nombre d'employés rémunérés, la rémunération et les heures selon des découpages détaillés tant pour les branches d'activité qu'à l'échelle provinciale et territoriale. Sont exclus du champ d'observation de l'enquête les établissements dont l'activité principale est l'agriculture, le pêche et le trappage, les ménages privés, les organisations religieuses et le personnel militaire.

## Perspective régionale

Seulement deux provinces ont accusé des pertes nettes d'emplois en 2001 (schéma) : la Colombie-Britannique (-61 000) et la Saskatchewan (-15 000). Les pertes d'emploi en Colombie-Britannique sont principalement attribuables au ralentissement de la production de bois d'œuvre ou à l'arrêt des opérations, alors que la Saskatchewan a subi les durs contrecoups de la baisse de l'emploi agricole, une tendance amorcée en 2000.

La plupart des provinces ont toutefois enregistré une hausse de leur taux de chômage sauf le Manitoba et Terre-Neuve et le Labrador où le taux de chômage a accusé un léger recul (0,4 point de pourcentage). Le Québec et la Colombie-Britannique ont connu les plus fortes hausses — 1,7 et 2,8 points de pourcentage respectivement, entre décembre 2000 et décembre 2001.

En juillet 2002, l'emploi a progressé dans 9 des 10 provinces; l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta accaparant l'essentiel de cette croissance. Au milieu de 2002, le taux de chômage avait diminué dans 8 des 10 provinces. L'Ontario et le Manitoba ont enregistré une légère hausse du taux de chômage depuis décembre 2001, soit 0,3 et 0,4 point de pourcentage respectivement.

Aux É.-U., les pertes d'emplois et l'augmentation du taux de chômage en 2001 ont été plus généralisées. L'emploi a fléchi dans 31 des 50 États en 2001. New York, le Michigan, l'Illinois, Washington et la Géorgie ont subi les pertes les plus importantes, soit les deux tiers de la baisse de l'emploi relevée. Les hausses du taux de chômage se sont manifestées plus largement encore, touchant 46 des 50 États, et des augmentations d'au moins un point ont été observées dans 28 États.

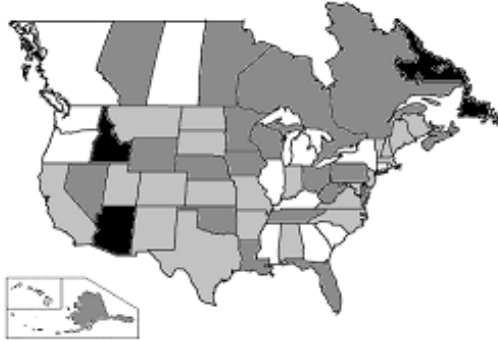
---

**Schéma : Changements dans les taux d'emploi et de chômage par province et État.**

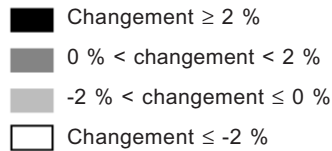
---

**Emploi**

Décembre 2000 à décembre 2001



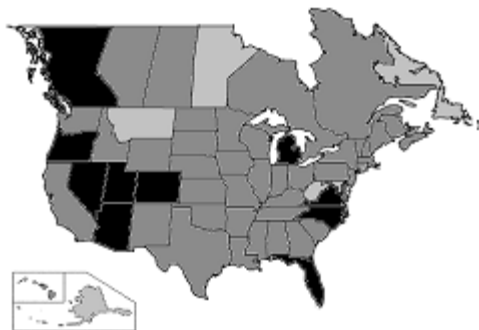
Décembre 2001 à juillet 2002



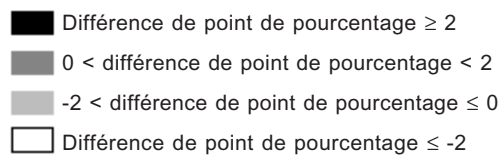
---

**Taux de chômage**

Décembre 2000 à décembre 2001



Décembre 2001 à juillet 2002



---

Sources : Enquête sur la population active (Canada); Local Area Unemployment Statistics program (États-Unis)



La situation du marché du travail s'est cependant améliorée au cours des sept premiers mois de 2002. Entre décembre 2001 et juillet 2002, l'emploi a baissé dans 11 États seulement et 16 États ont affiché des hausses de plus de 2 % à ce chapitre. Au milieu de l'année 2002, New York (1,7 %), Washington (2,3 %) et la Géorgie (2,4 %), trois des États les plus durement touchés en 2001, ont enregistré une croissance de l'emploi. Les taux de chômage ont augmenté dans moins de la moitié des États américains (24), et seulement deux ont connu une hausse d'au moins un point de pourcentage.

### Conclusion

Les sept premiers mois de 2002 ont été remarquablement positifs pour le marché du travail canadien, mais il n'en va malheureusement pas de même pour les États-Unis. Le nombre d'emplois au Canada a augmenté de 2,3 % entre décembre 2001 et juillet 2002, tandis qu'il est resté pratiquement inchangé aux É.-U. (-0,1 %).

Non seulement les *tendances* étaient-elles plus positives, mais la *situation* du marché du travail était meilleure au Canada. La vigueur relative de l'économie canadienne a permis à la population du Canada occupant un emploi de passer au-dessus du seuil de 62 %, tandis que cette proportion a chuté aux États-Unis, chute qui a essentiellement éliminé le fossé persistant au chapitre du taux d'emploi. (Par contre, le taux d'emploi à temps

plein aux États-Unis est demeuré plus élevé qu'au Canada.) L'écart entre les taux de chômage a subsisté, mais le taux de chômage supérieur du Canada s'explique par le fait que les Canadiens étaient plus susceptibles que les Américains d'être actifs sur le marché du travail.

---

### Perspective

---

#### ■ Notes

1 Pendant les années 80, la baisse économique s'est échelonnée du quatrième trimestre de 1981 au troisième trimestre de 1982. Le ralentissement des années 90 s'est étalé du troisième trimestre de 1990 au premier trimestre de 1991. La baisse de 2001 s'est produite au cours des trois premiers trimestres de l'année.

2 Dans ce paragraphe, on compare la variation de l'emploi selon les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada) et de la Current Employment Statistics (États-Unis).

3 Voir David Langdon, Terrance McMenemy et Thomas Krolik, « U.S. labor market in 2001: Economy enters a recession, » *Monthly Labor Review* 125, n° 2 (Washington: Bureau of Labor Statistics, février 2002).

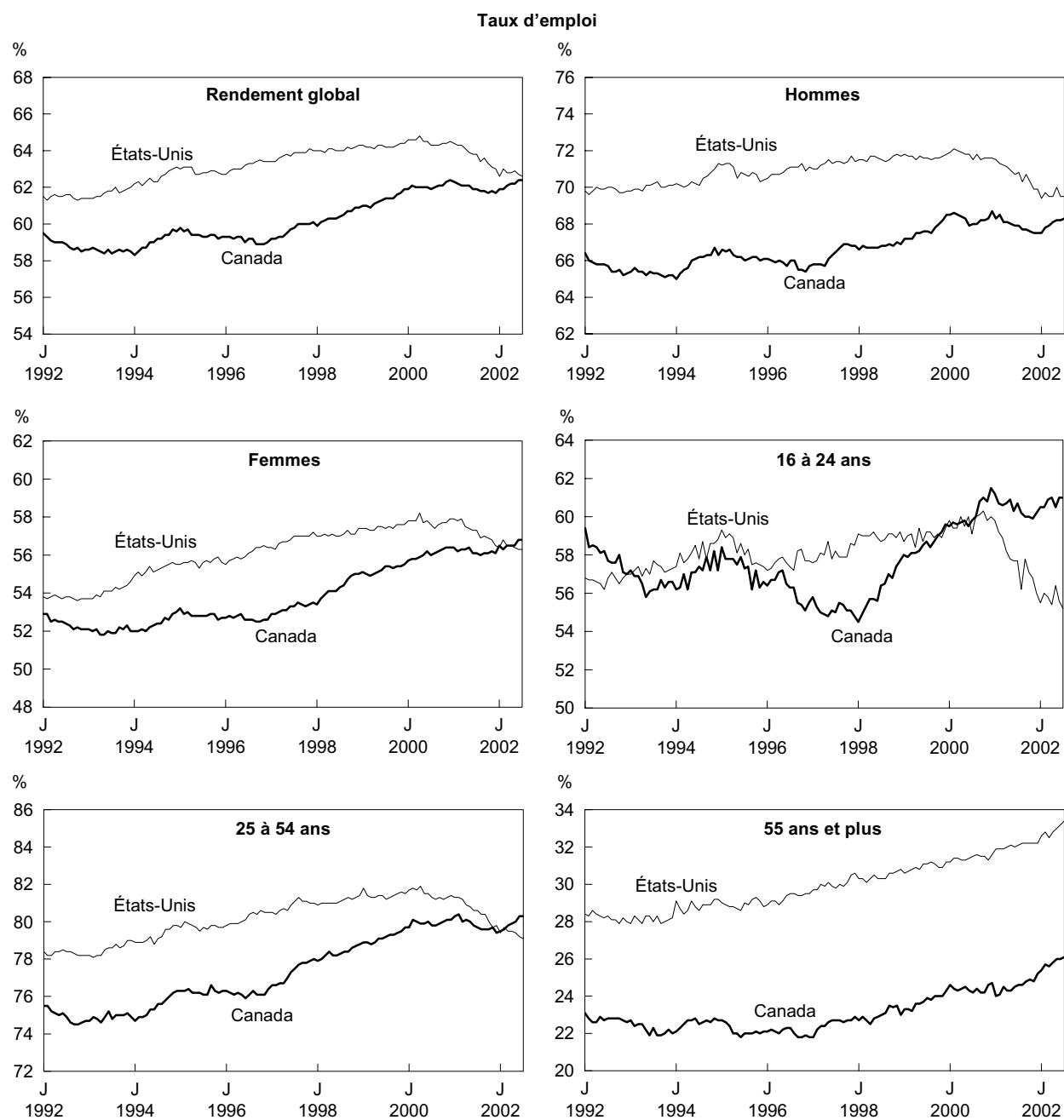
## Concordance des industries

Tableau pour comparer les industries de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (EERH) utilisant le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) et pour l'enquête comparable aux États-Unis (*Current Employment Statistics — CES*), utilisant la Classification type des industries (CTI).

Industries	EERH – SCIAN (codes inclus)	CES – CTI (codes inclus)
Extraction minière, de pétrole et de gaz	Extraction minière, de pétrole et de gaz (21)	Mine (10-14)
Construction	Construction (23)	Construction (15-17)
Fabrication	Fabrication (31-33)	Fabrication (20-39)
Textiles et vêtements	Usines de textiles et produits textiles, vêtements, produits en cuir (313-316)	Usines de textiles et produits textiles, vêtements, produits en cuir (22, 23, 31)
Caoutchouc et plastique	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (326)	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (30)
Produits métalliques	Sidérurgie et fabrication de produits métalliques (331-332)	Sidérurgie et fabrication de produits métalliques (33-34)
Matériel de transport	Fabrication de matériel de transport (336)	Fabrication de matériel de transport (37)
Machinerie et équipement	Fabrication de machines, de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques (333-335)	Fabrication de machines, de produits informatiques et électroniques, de matériel, d'appareils et de composants électriques (35-36, 38)
Services publics	Services publics (22)	Services publics (49)
Commerce	Commerce de gros et de détail (41, 44-45)	Commerce de gros et de détail (50-59)
Transport et entreposage	Transport et entreposage (48-49)	Transport (40-47)
Finance, assurances, immobilier et location	Finance, assurances, immobilier et location (52-53)	Finance, assurances, immobilier et location (60-67)
Services	Industries de l'information et de la culture (51) Services professionnels, scientifiques et techniques (54) Gestion de sociétés et d'entreprises (55) Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement (56) Services d'enseignement (61) Soins de santé et assistance sociale (62) Arts, spectacles et loisirs (71) Hébergement et services de restauration (72) Autres services (81)	Services, communications (70-88, 48)
Administrations publiques	Administrations publiques (91)	Administrations publiques (91-99)

## Annexe

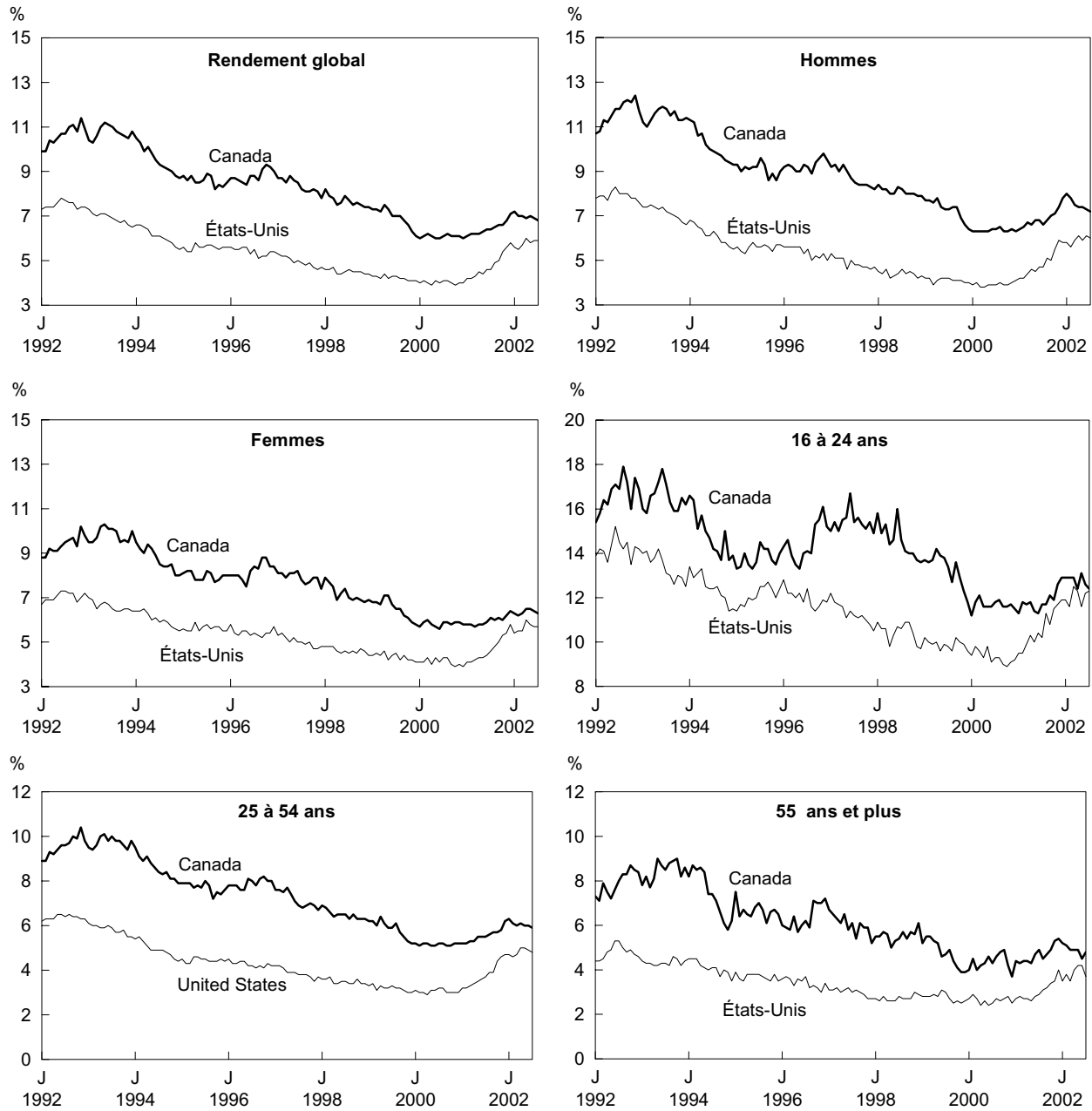
**Graphique A1 : Taux d'emploi par sexe et âge**



Sources : Enquête sur la population active (Canada), Current Population Survey (États-Unis)

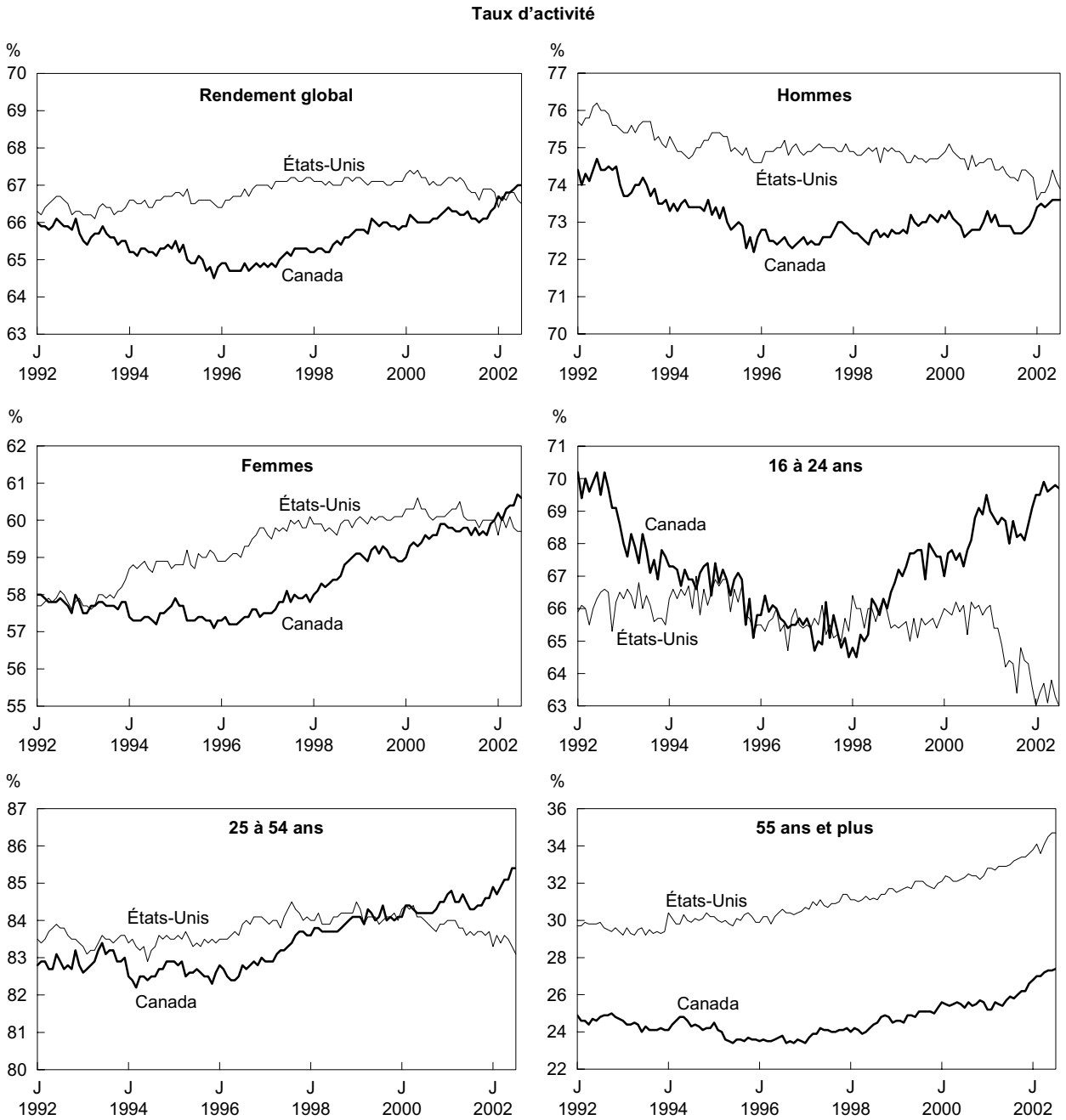
**Graphique A2 : Taux de chômage par sexe et âge**

**Taux de chômage**



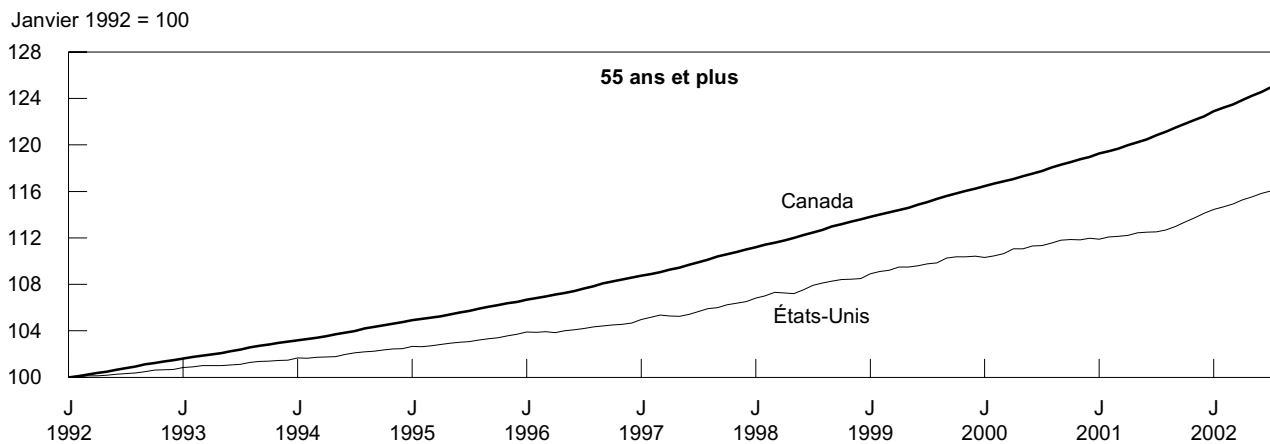
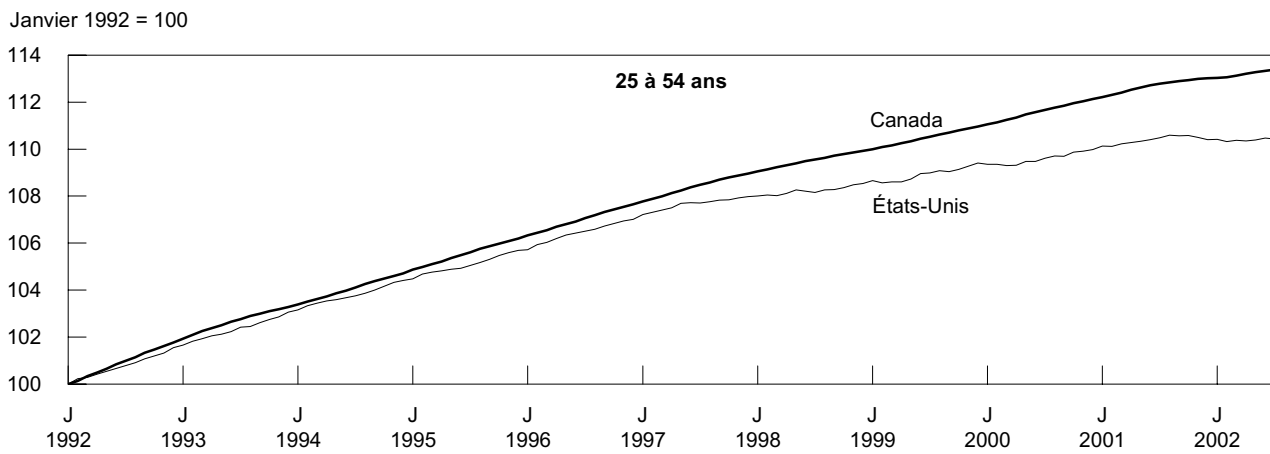
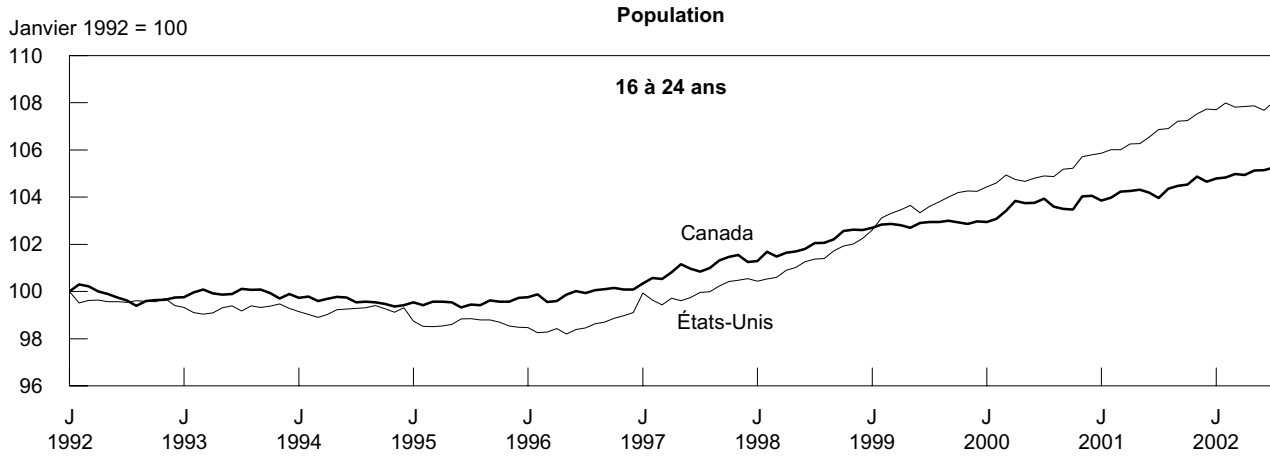
Sources : Enquête sur la population active (Canada), Current Population Survey (États-Unis)

**Graphique A3 : Taux d'activité par sexe et âge**



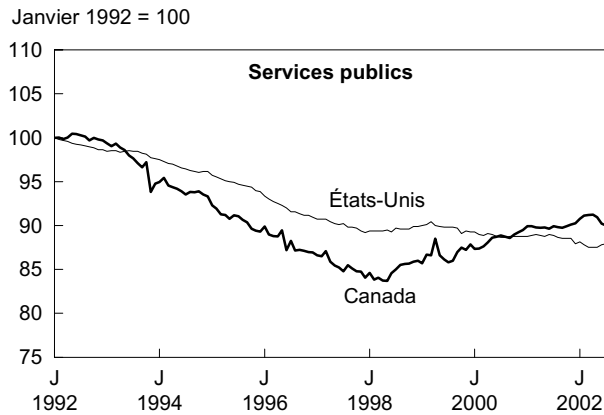
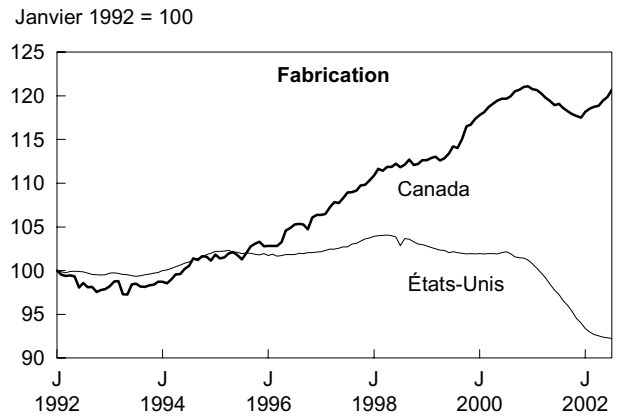
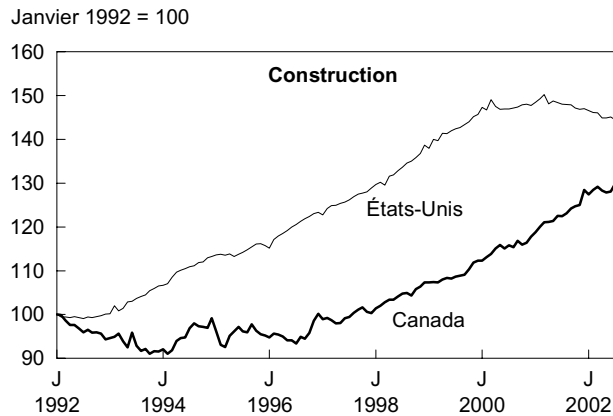
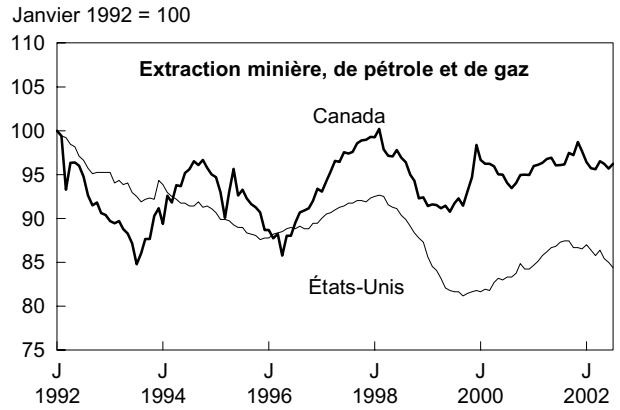
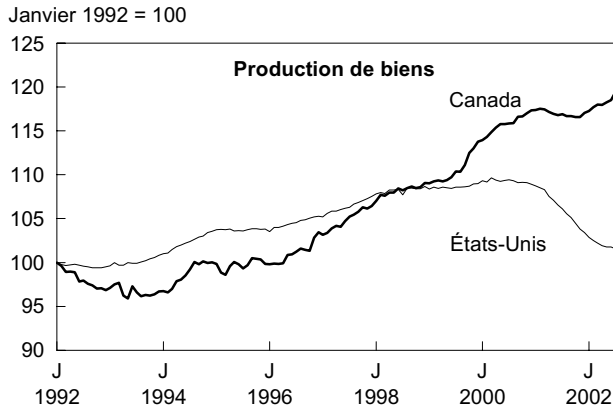
Sources : Enquête sur la population active (Canada), Current Population Survey (États-Unis)

**Graphique A4 : Indices de population par ge**



Sources : Enquête sur la population active (Canada), Current Population Survey (États-Unis)

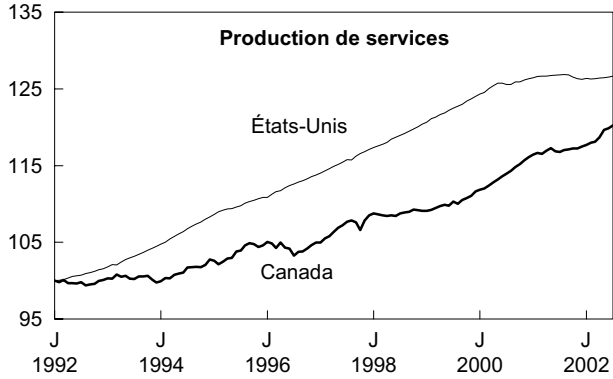
**Graphique A5 : Indice de l'emploi par industrie\***



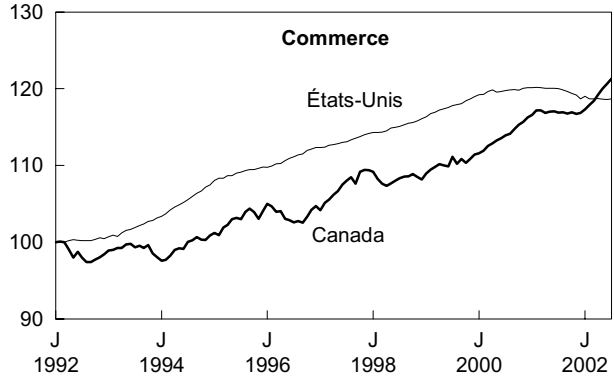
Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)  
 \* Voir Concordance des industries.

**Graphique A5 : Indice de l'emploi par industrie\* (fin)**

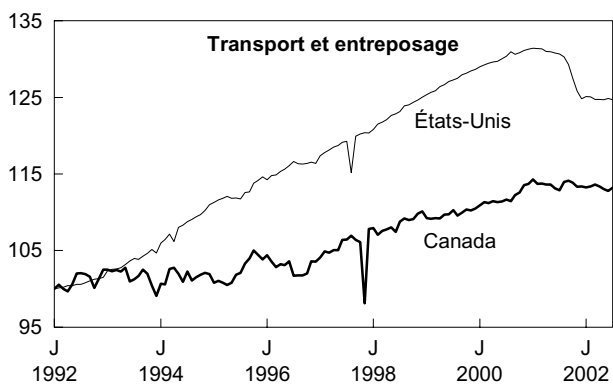
Janvier 1992 = 100



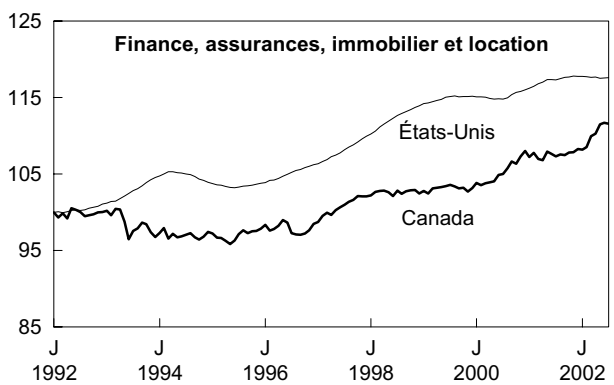
Janvier 1992 = 100



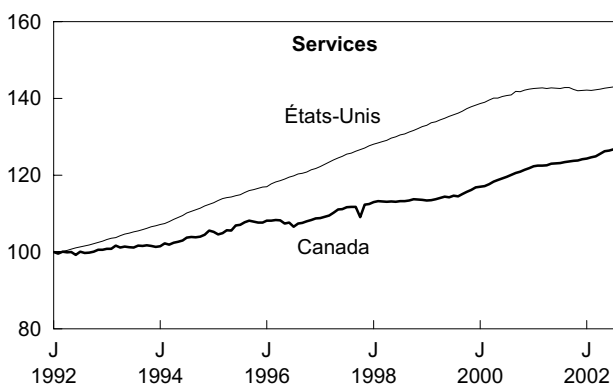
Janvier 1992 = 100



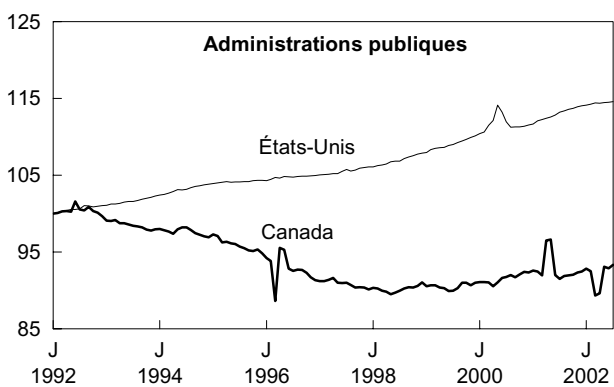
Janvier 1992 = 100



Janvier 1992 = 100



Janvier 1992 = 100



Sources : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures (Canada); Current Employment Statistics (États-Unis)  
 \* Voir Concordance des industries.



# Les travailleurs plus âgés et le marché du travail

Geoff Rowe et Huan Nguyen

**L**ES TRAVAILLEURS PLUS ÂGÉS ont des inquiétudes particulières. Eux mêmes ou des membres de leur famille peuvent anticiper ou avoir déjà des problèmes de santé. Ils peuvent s'intéresser à des activités en dehors du travail qu'ils souhaitent poursuivre. Ces deux possibilités offrent aux travailleurs plus âgés de bonnes raisons de quitter volontairement le marché du travail. Toutefois, certains travailleurs plus âgés peuvent quitter le marché du travail de façon involontaire. Les travailleurs plus âgés qui demeurent ou retournent sur le marché du travail peuvent être l'objet de discrimination fondée sur l'âge, soit en ayant moins de possibilités d'emploi ou en devant accepter des emplois de qualité inférieure ou moins bien rémunérés (Hutchens, 1988). Certains pourraient même conclure qu'il est vain de continuer leur recherche d'emploi. Le « chômage caché » qui en résulte peut ressembler à la retraite (Osberg, 1993; Samorodov, 1999). En général, les analyses du comportement de retraite font abstraction des aspects involontaires du retrait du marché du travail (Chan et Stevens, 2001). On évalue, dans le présent article, l'importance relative de la retraite et de la perte d'emploi involontaire selon les raisons autodéclarées de la cessation d'emploi dans des cohortes de travailleurs plus âgés (Voir *Taux d'incidence par cohorte*).

## Possibilités de carrière de la cohorte

En général, les analystes suivent les changements sur les marchés du travail d'un mois à l'autre ou d'une année à l'autre tandis que les conditions des marchés reflètent les hauts et les bas de l'économie. Une alternative, spécialement pour décrire le processus selon lequel les travailleurs plus âgés mettent fin à leur carrière, serait d'examiner les groupes nés dans la même période — une perspective axée sur la cohorte. Le

*Les auteurs sont au service de la Division des études sociales et économiques. On peut communiquer avec Geoff Rowe au (613) 951-8215 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca). On peut communiquer avec Huan Nguyen au (613) 951-3768 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

## Source de données et définitions

### Cessations d'emploi et obtentions d'un emploi selon la raison donnée

Comparer les réponses à l'**Enquête sur la population active** (EPA) pendant deux mois consécutifs permet d'identifier les répondants qui viennent de terminer une période d'emploi et les raisons autodéclarées pour leur départ. Ces raisons entrent dans l'une de deux grandes catégories, soit involontaire (« mise à pied » ou « maladie ou incapacité du travailleur ») ou volontaire (« retraite », « responsabilités personnelles ou familiales », « insatisfaction au travail » ou « autres raisons »). En outre, la situation d'activité dans laquelle les répondants sont entrés permet de faire une distinction entre les mises à pied « permanentes » et « temporaires ». (Bien qu'au cours des dernières années on n'ait pas compté les mises à pied temporaires devant durer plus d'un an et qu'on ait peut-être attribué aux répondants qui ont commencé une période « sans emploi, mise à pied temporaire » un code différent au cours des mois subséquents (p. ex., « inactif, apte à travailler »). On peut aussi repérer les personnes qui ont changé d'emploi, c'est-à-dire les répondants qui ont quitté un emploi principal pour un autre mais qui étaient employés au moment de chaque entrevue consécutive de l'EPA. Enfin, on peut cerner les répondants qui viennent de reprendre un emploi et, si ce retour a eu lieu dans les 12 mois qui ont suivi la cessation d'emploi précédente, la raison de la cessation est indiquée. L'accumulation de ces données au fil des ans permet de reconstruire l'expérience moyenne des membres d'une cohorte exprimée sous forme de taux d'incidence d'événements classés selon la cohorte, l'âge et la raison donnée (types d'événements).

présent article porte tout particulièrement sur les personnes qui ont atteint 50 ans entre 1976 et 1979. On a reconstruit les profils de cessation d'emploi et d'obtention d'un emploi des membres de ces cohortes dans les années précédant leur 65<sup>e</sup> anniversaire en utilisant les données de fichiers de l'Enquête sur la population active (EPA) portant sur 20 ans (Voir *Source de données et définitions*).

La perspective axée sur la cohorte est particulièrement valable lorsqu'il s'agit de déterminer la probabilité d'une retraite éventuelle. Au début des années 1900,

quand l'agriculture était encore un important domaine d'emploi, de nombreuses personnes travaillaient aussi longtemps que leur état de santé le leur permettait ou jusqu'à leur mort. La probabilité qu'elles prennent leur retraite était faible. Aujourd'hui, au contraire, il est plus probable qu'une carrière se termine par une retraite. Toutefois, il est difficile de déterminer dans quelle mesure cela est plus probable qu'auparavant. Il faudrait à cette fin demander aux travailleurs s'ils se retirent du marché du travail parce qu'ils prennent leur retraite ou pour des raisons de santé. De même, certains travailleurs plus âgés peuvent perdre leur emploi avant de décider de prendre leur retraite; il est plus facile de les décrire comme des personnes involontairement sans emploi plutôt que comme des retraités. Encore une fois, pour classer ces personnes correctement, il serait nécessaire de connaître leur intention. Traditionnellement, les hommes occupent un emploi à temps plein jusqu'à leur retraite; ils quittent alors la population active et prennent leur retraite de façon permanente. Toutefois, ce tableau est loin d'être complet (Blau, 1994). En suivant l'incidence cumulative de la cessation d'emploi et de l'obtention d'un emploi dans certaines cohortes dont les membres sont âgés entre 50 et 65 ans, il est possible d'identifier la retraite autodéclarée de même que d'autres profils de participation au marché du travail. Classer les événements selon la raison de la cessation d'emploi indiquée permet de se faire une idée des intentions des travailleurs (tableau).

### Seulement environ la moitié des hommes et le tiers des femmes ont pris leur retraite

Relativement peu de personnes déclarent avoir pris leur retraite. Seulement environ 51% des hommes et 30 % des femmes qui font partie des cohortes sélectionnées ont pris leur retraite avant l'âge de 65 ans. Autrement dit, seulement environ 16 % de toutes les cessations d'emploi chez les hommes de 50 à 65 ans étaient des retraites; dans le cas des femmes, il s'agissait de 12 %. Ainsi, dans de nombreux cas, la cessation d'emploi qui a en bout de ligne mis fin à une carrière devait être une mise à pied, une maladie ou incapacité ou des raisons familiales.

Selon les estimations de l'obtention d'un emploi, avant l'âge de 65 ans, 14 % des hommes et 7 % des femmes avaient pris leur retraite puis débuté un nouvel emploi dans l'année qui a suivi — soit environ 27 % et 23 % des retraités, respectivement. Il s'agit donc d'une proportion importante. Lorsqu'on essaie de distinguer les retraités au sens traditionnel — soit ceux qui occupaient

**Tableau : Cessation d'emploi et obtention d'un emploi entre 50 et 65 ans**

	Taux d'incidence par cohorte*			
	Cessation d'emploi		Obtention d'un emploi	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
<b>Involontaire</b>	<b>1,98</b>	<b>1,55</b>	<b>1,53</b>	<b>1,14</b>
Cessation d'emploi	1,71	1,32	1,37	1,02
Temporaire	0,41	0,30	0,37	0,27
Permanente	1,30	1,02	1,00	0,76
Maladie/incapacité	0,27	0,23	0,16	0,12
<b>Volontaire</b>	<b>0,89</b>	<b>0,86</b>	<b>0,40</b>	<b>0,39</b>
Retraite	0,51	0,30	0,14	0,07
Raisons familiales	0,02	0,17	0,01	0,10
Insatisfaction	0,06	0,09	0,03	0,05
Autre	0,30	0,29	0,22	0,17
<b>Personnes qui ont changé d'emploi</b>	<b>0,37</b>	<b>0,20</b>	<b>0,37</b>	<b>0,20</b>
<b>Obtention d'un emploi après 12 mois</b>	...	...	<b>0,39</b>	<b>0,50</b>
<b>Total</b>	<b>3,24</b>	<b>2,61</b>	<b>2,69</b>	<b>2,24</b>

Source : Enquête sur la population active, 1976 à 2001

\* Moyennes pour les cohortes dont les membres ont eu 50 ans entre 1976 et 1979. Raisons invoquées pour la cessation d'emploi actuelle ou passée, tel qu'autodéclaré par les répondants.

leur emploi depuis au moins l'âge de 50 ans et qui ont pris leur retraite entre 60 et 65 ans - on constate que seulement 20 % des hommes et 10 % des femmes entrent dans cette catégorie.

### Roulement relativement élevé des travailleurs plus âgés

Le total cumulatif des cessations d'emploi chez les travailleurs âgés de 50 à 65 ans était en moyenne de 3,2 pour les hommes et de 2,6 pour les femmes. Puisqu'une seule cessation d'emploi finale est possible, les autres cessations devaient faire partie du roulement habituel des emplois sur le marché du travail. D'ailleurs, dans la majorité des cas, il s'agissait d'une mise à pied — plus souvent permanente que temporaire — et, dans un nombre considérable de cas, d'un changement d'emploi. Moins souvent, les cessations d'emploi étaient associées à une maladie ou à une incapacité qui n'aurait pas nécessairement entraîné une cessation d'emploi permanente<sup>1</sup>. Environ 60 % de toutes les cessations d'emploi, tant dans le cas des hommes

que des femmes, peuvent être qualifiées d'involontaires. Outre la retraite, les raisons déclarées le moins souvent étaient les raisons familiales et l'insatisfaction au travail; toutefois, une proportion considérable de cessations d'emploi entraînait dans la catégorie « autres » raisons.

Comme l'incidence globale des cessations d'emploi était considérablement supérieure à un, les emplois obtenus par la suite devaient être assez nombreux. C'est ce dont attestent les moyennes globales de 2,7 emplois obtenus pour les hommes et de 2,2 pour les femmes de 50 à 65 ans. Typiquement, ces emplois étaient obtenus dans les 12 mois suivant une cessation d'emploi. Dans la plupart des cas, les cessations d'emploi involontaires étaient suivies de l'obtention d'un emploi dans les 12 mois. L'obtention d'un emploi était moins fréquente après une cessation d'emploi volontaire et le moins probable à la suite d'une retraite autodéclarée.

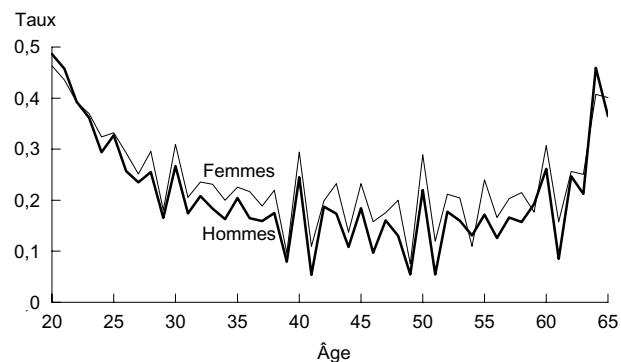
### Taux d'attrition de l'emploi semblables chez les travailleurs plus âgés et les travailleurs plus jeunes

Les taux élevés de changement d'emploi dans ces cohortes viennent à l'encontre de la perception selon laquelle les carrières des travailleurs plus âgés sont caractérisées soit comme un processus de désengagement progressif, soit comme un palier stable qui précède un retrait final abrupt. Cependant, la volatilité apparente de l'emploi chez les travailleurs plus âgés serait-elle attribuable aux taux particulièrement élevés de cessation d'emploi chez les travailleurs plus âgés?

L'un des indices d'attrition de l'emploi est la proportion de travailleurs plus âgés ayant perdu un emploi particulier après une période donnée — la moyenne calculée sur une période de 25 ans — période suffisamment longue pour représenter la gamme complète des conditions économiques. Les taux sont dérivés des estimations des travailleurs occupant leur emploi depuis un an ou plus, exprimée comme une proportion de personnes employées une année plus tôt et plus jeunes d'un an.

Entre 30 et 60 ans, les travailleurs ont affiché des taux annuels moyens similaires de cessation d'emploi sur de multiples cycles macroéconomiques (graphique A). (Une moyenne calculée sur 25 ans a l'inconvénient d'être une moyenne établie sur des tendances séculaires ainsi que sur des cycles économiques. Plus particulièrement, les profils d'âge des femmes employées ont changé de façon considérable au cours de la période

**Graphique A : Taux annuels similaires de cessation d'emploi entre 30 et 60 ans**



Source : Enquête sur la population active, 1976 à 2001

étudiée.) Les taux d'attrition de l'emploi étaient plus élevés chez les travailleurs de moins de 25 ans et chez ceux de plus de 60 ans. Dans ce dernier cas, les taux annuels de cessation d'emploi semblaient exceptionnels seulement près de l'âge traditionnel de la retraite.

### Plus faibles taux d'emploi chez les travailleurs plus âgés

Si la diminution de l'activité sur le marché du travail des travailleurs plus âgés ne s'explique pas par l'augmentation des taux d'attrition de l'emploi avec l'âge, alors elle doit être en partie attribuable à de plus faibles taux de réemploi. Les taux de réemploi qui représentent les personnes employées mais n'occupant leur emploi que depuis moins d'un an complètent les taux annuels d'attribution. Ils ne mesurent pas les entrées sur le marché du travail, mais représentent plutôt les personnes qui occupent un emploi obtenu récemment comme proportion de la population excluant les personnes qui occupent un emploi depuis plus longtemps. Comme dans le cas des taux de cessation d'emploi, ces ratios de réemploi représentent des moyennes établies sur 25 ans.

La probabilité de réemploi diminue fortement à partir de 25 ans environ et baisse progressivement par la suite (graphique B). Les taux de cessation d'emploi des travailleurs plus âgés étaient semblables à ceux des travailleurs plus jeunes, mais dans leur cas, la cessation d'emploi était le plus souvent involontaire. Les travailleurs plus âgés diffèrent des travailleurs plus jeunes davantage par leur taux de réemploi plus faible que par leur décision de prendre leur retraite.

### Taux d'incidence par cohorte

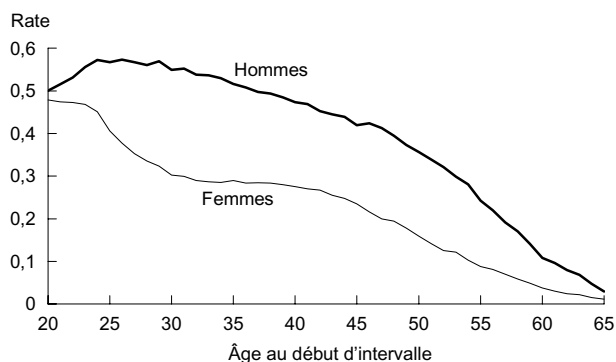
La façon la plus simple de calculer le nombre cumulé moyen de cessations d'emploi et d'obtentions d'un emploi dans une cohorte consisterait à suivre directement le nombre de ces événements au fil du temps. Dans le cas des cohortes étudiées ici, il faudrait examiner les fichiers chronologiques de l'EPA pour compter les événements vécus par les personnes qui étaient âgées de 50 ans entre 1976 et 1979, par les personnes âgées de 51 ans de 1977 à 1980 et ainsi de suite jusqu'au groupe des 65 ans. La dernière étape consisterait à diviser le total cumulé des événements par la taille de la cohorte au départ (c.-à-d. par le nombre initial de personnes âgées de 50 ans).

Cette approche présente toutefois certains inconvénients. Selon les estimations officielles de la population, la cohorte des personnes âgées de 50 ans entre 1976 et 1979 qui résidaient au Canada a augmenté de 6,6 % à cause de l'immigration avant l'âge de 65 ans, mais elle a aussi diminué de 1,3% à cause de l'émigration et d'environ 13,7 % à cause de la mortalité. Ainsi, la cohorte suivie dans les fichiers de l'EPA est en évolution constante. Par conséquent, il est préférable d'utiliser des méthodes démographiques qui ont été élaborées pour estimer le nombre moyen cumulé d'événements qui se produisent au sein d'une population au fil du temps. Par exemple, le nombre de naissances par femme ou le nombre moyen de demandes de remboursement de frais de réparation d'une automobile durant une période de

garantie, ainsi que les événements liés au marché du travail (Borgan et Hoem, 1988; Lawless, 1995). Ces méthodes permettent d'utiliser des données sur une population pouvant subir des mouvements migratoires. En outre, elles permettent d'utiliser des données sur la mortalité des membres des cohortes pour améliorer les estimations et elles sont robustes aux erreurs concernant l'âge. Cela aurait un effet sur le dénombrement direct des événements.

La méthode démographique comprend trois étapes d'estimation de l'incidence des cessations d'emploi. Pour chaque groupe d'âge de la cohorte et pour chaque type d'événement, on estime le nombre d'événements par membres de la cohorte. Puis, pour chaque âge cible, on multiplie les taux d'incidence conditionnelle par la probabilité correspondante de survie de l'âge initial jusqu'à l'âge cible. Enfin, on cumule les taux d'incidence rajustés en tenant compte de la mortalité selon l'âge. Pour obtenir l'incidence d'obtention d'un emploi selon l'âge, on a estimé d'abord la probabilité selon l'âge d'être sans emploi pendant 12 mois suivant une cessation d'emploi de chaque type. On a estimé ensuite l'incidence d'obtention d'un emploi en multipliant par l'incidence de chaque cessation d'emploi rajustée pour tenir compte de la mortalité et par la probabilité correspondante d'obtenir un emploi dans les 12 mois qui suivent (c.-à-d. le complément de la probabilité d'être sans emploi pendant 12 mois). On a ensuite cumulé l'incidence d'obtention d'un emploi rajustée pour tenir compte de la mortalité selon l'âge.

**Graphique B : Les taux annuels de réemploi diminuent fortement à partir de 25 ans.**



Source : Enquête sur la population active, 1976 à 2001

### La retraite en perspective

Certains économistes ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'effet que peuvent avoir les incitations à une retraite anticipée sous forme d'importantes prestations

de pension sur les décisions en matière d'emploi des travailleurs plus âgés (Blöndal et Scarpetta, 1998). Une plus grande espérance de vie et le départ à la retraite à un âge de plus en plus jeune menaceraient la solidité sur le plan actuariel des régimes de pension à prestations déterminées. Comme ils vivent plus longtemps mais ont des carrières plus courtes, les retraités touchent des prestations pendant plus longtemps après avoir cotisé au régime sur une moins longue période.

Étant donné les changements d'emploi qui surviennent en fin de carrière, on devrait sans doute aussi se préoccuper des obstacles ou de la dissuasion relative à l'emploi auxquels se heurtent les travailleurs plus âgés. Parmi les raisons données pour la cessation d'emploi, seule la retraite semble exprimer l'intention de se retirer du marché du travail. En outre, puisque seulement une faible majorité d'hommes et une minorité de femmes ont formellement pris leur retraite, plusieurs travailleurs plus âgés semblent intéressés à continuer de travailler.

### Perspective

■ **Note**

1 Les taux annuels de cessation d'emploi des travailleurs plus âgés étaient semblables à ceux des travailleurs plus jeunes. Une observation semblable peut être effectuée en observant exclusivement les cessations d'emploi involontaires. Une étude utilisant des données administratives a démontré que les taux de cessations d'emploi permanentes entre 1978 et 1994 étaient similaires entre les différents groupes d'âge (Statistique Canada, 1998). Par exemple, la moyenne des taux annuels de cessations d'emploi permanentes sur une période de 17 ans était de 6,3 % pour les travailleurs de 55 à 64 ans et de 6,4 % pour ceux de 35 à 44 ans.

■ **Documents consultés**

BLAU, D. « Labor force dynamics of older men, » *Econometrica* 62, n° 1, janvier 1994, p. 117 à 156.

BLÖNDAL, S. et S. SCARPETTA. *The retirement decision in OECD countries*, Organisation for Economic Cooperation and Development, Economics Department Working Paper Series n° 202, Paris, 1998.

BORGAN, Ø. et J. M. HOEM. « Demographic reproduction rates and the estimation of an expected total count per person in an open population, » *Journal of the American Statistical Association* 83, n° 403, 1988, p. 886 à 891.

CHAN, S. et A. H. STEVENS. « Job loss and employment patterns of older workers, » *Journal of Labor Economics* 19, n° 2, avril 2001, p. 484 à 521.

HUTCHENS, R. M. « Do job opportunities decline with age, » *Industrial and Labor Relations Review* 42, n° 1, octobre 1988, p. 89 à 99.

LAWLESS, J. F. « The analysis of recurrent events for multiple subjects, » *Applied Statistics* 44, n° 4, 1995, p. 487 à 498.

OSBERG, L. « Is it retirement or unemployment? Induced retirement and constrained labour supply among older workers, » *Applied Economics* 25, n° 4, avril 1993, p. 505 à 519.

SAMORODOV, A. « Ageing and labour markets for older workers, » Employment and Training Paper Series n° 33, International Labour Office, Genève, 1999.

STATISTIQUE CANADA. « Mises à pied permanentes, démissions et embauches dans l'économie canadienne, 1978 à 1995, » n° 71-539-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998.

# Les hommes de 55 ans et plus : le travail ou la retraite?

Roman Habtu

**L**A LENTEUR DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE a fait de la population âgée de 55 ans et plus une importante source de main-d'œuvre potentielle. En 2001, près du tiers de la population adulte du Canada avait au moins 55 ans. La taille relative de ce groupe est appelée à augmenter à 40 % d'ici 2026, principalement parce que les enfants du baby-boom vieillissent.

L'attention du public se concentre généralement sur les personnes en emploi et celles en chômage et on accorde relativement peu d'attention aux personnes qui ne sont pas actives sur le marché du travail (voir *Sources de données et définitions*). Les inactifs constituent par contre une source de main-d'œuvre potentielle. Par exemple, lorsque l'économie prend de l'expansion, de nombreuses personnes qui avaient abandonné l'idée de se chercher un emploi sont réintégrées sur le marché du travail.

Tandis que les enfants du baby-boom ont été suivis par de plus petites générations, l'augmentation de la population active a été comblée par l'immigration et la participation croissante des femmes. Étant donné que les taux d'activité des femmes se rapprochent de ceux des hommes, cette source de croissance potentielle n'existe plus. Les sources qui subsistent sont l'immigration, un sujet bien étudié, et les inactifs plus âgés, un sujet qui ne l'est pas.

Quelles sont les caractéristiques des hommes de 55 ans et plus qui ne sont plus actifs sur le marché du travail et pourquoi ont-ils quitté leur dernier emploi? L'inactivité est-elle « volontaire » (retraite, obligations personnelles ou familiales) ou « involontaire » (incapacité, mise à pied ou autres conditions économiques)? Les tendances internationales sont-elles comparables (voir *Comparaisons internationales*)? Ces questions abordent les inactifs plus âgés comme une source de main-d'œuvre.

*Roman Habtu est au service de la Division des enquêtes auprès des ménages et sur le travail. On peut la rejoindre au (613) 951-3830 ou à [perspective@statcan.ca](mailto:perspective@statcan.ca).*

## Sources des données et définitions

L'**Enquête sur la population active (EPA)** est une enquête mensuelle menée auprès des ménages pour recueillir des renseignements sur l'activité des personnes de 15 ans et plus. L'EPA répartit la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement : les employés, les chômeurs et les personnes qui ne font pas partie du marché du travail.

L'**inactivité** caractérise les personnes qui ne sont ni employées ni au chômage.

Le **taux d'inactivité**, aussi appelé **taux d'inactivité économique** (voir *Comparaisons internationales*), comprend les personnes inactives sous forme de pourcentage des personnes du même groupe d'âge.

Les **inactifs récents** comprennent les personnes dont l'emploi a pris fin au cours des 12 derniers mois; les **inactifs relativement récents** : dont l'emploi a pris fin au cours des 13 à 60 derniers mois; et les **inactifs de longue date** : dont l'emploi a pris fin il y a au moins 61 mois.

Les détails recueillis par l'EPA sur les inactifs dépendent de la durée de leur inactivité. Pour ceux devenus inactifs au cours des 12 derniers mois, on recueille les raisons détaillées pour la cessation d'emploi (telles la retraite, les obligations personnelles ou familiales ou les facteurs liés à l'employeur ou à l'économie). On dispose aussi de données sur le secteur d'activité, la profession liée au dernier emploi et la catégorie de travailleurs. On dispose de données sur le niveau de scolarité de tous les répondants, quelle que soit la durée de leur inactivité.

Les **Statistiques de l'OCDE sur le marché du travail** est une publication annuelle qui fournit des renseignements détaillés sur le marché du travail d'après les statistiques nationales des pays membres de l'OCDE. Les séries de données qu'elles présentent sont conformes aux définitions internationales adoptées par l'OIT et par l'OCDE. Néanmoins, il existe d'importantes différences conceptuelles et méthodologiques dans les statistiques compilées par les différents pays (aux États-Unis et au Royaume-Uni, par exemple, la définition de « population active » comprend les personnes de 16 ans et plus). On doit donc faire preuve de prudence lorsqu'on établit des comparaisons internationales et retenir qu'elles reflètent uniquement des tendances approximatives.

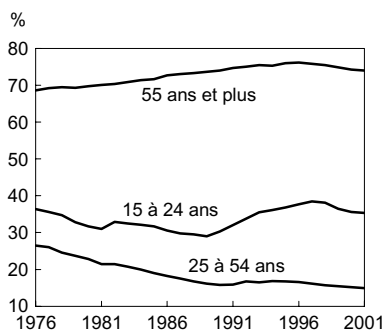
### L'inactivité augmente chez les hommes plus âgés

L'inactivité varie au cours du cycle de vie. Elle est habituellement élevée chez les jeunes (15 à 24) qui sont aux études, et faible durant les années d'activité au travail (25 à 54). L'inactivité augmente continuellement au cours des années suivantes (55 ans et plus) et dépend de divers facteurs personnels, économiques et sociaux. Si l'inactivité des jeunes est généralement temporaire, celle des travailleurs plus âgés constitue souvent un retrait permanent du marché du travail.

De 1976 à 2001, le taux d'inactivité des travailleurs âgés de 25 à 54 ans a baissé de 12 points de pourcentage (de 27 % à 15 %), majoritairement à cause de la participation accrue des femmes (graphique A). Par contre, celui des personnes de 55 ans et plus a progressé de 5 points de pourcentage (de 69 % à 74 %).

L'inactivité croissante de la population plus âgée est due tout d'abord à la baisse de participation des hommes plus âgés. L'augmentation de l'inactivité est concentrée

**Graphique A : Le taux d'inactivité est plus élevé chez les 55 ans et plus.**



Source : Enquête sur la population active

chez les hommes de 55 à 64 ans (graphique B). Elle est attribuable en partie à des facteurs extra-économiques, dont l'abaissement de l'âge minimal d'admissibilité aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec à la fin des années 80, la récession du début des années 90 (qui a particulièrement touché les travailleurs plus âgés), la réduction des effectifs de l'État et le recours à la retraite anticipée comme mesure pour le réaménagement des effectifs (Sunter, 2001).

D'un autre côté, l'augmentation de la participation au marché du travail chez les femmes s'est étendue aux groupes d'âge plus élevé. L'inactivité a aussi baissé chez les femmes de 55 à 64 ans, alors qu'elle est restée stable chez celles de 65 ans et plus.

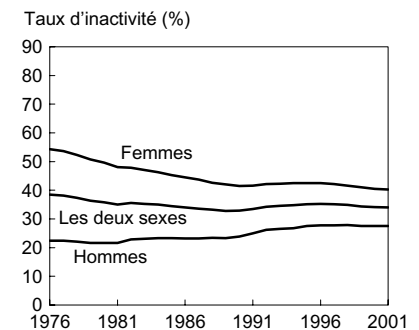
### Les hommes de 55 à 59 ans — le point de mire

Même si la décision de prendre sa retraite est une décision personnelle fondée sur de nombreux facteurs, une tendance générale à la retraite anticipée (inactivité accrue) pourrait avoir des conséquences généralisées à mesure que la population vieillit<sup>2</sup>. Le marché du travail perdrait une mine d'expérience et un apport économique potentiel si l'inactivité continue d'augmenter chez les personnes de 55 à 59 ans. Si l'inactivité était involontaire, les hommes de ce groupe d'âge feraient face à des répercussions économiques puisque l'âge minimum pour être admissible aux prestations du Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec est de 60 ans. Selon le calcul de l'espérance de vie, un homme de 55 ans peut s'attendre à vivre, en moyenne, encore vingt ans. Même rajusté en fonction d'une éventuelle incapacité, le

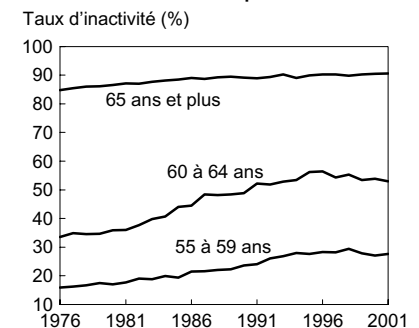
calcul montre qu'il a, en moyenne, encore dix ans d'espérance de vie sans incapacité<sup>3</sup>.

À un âge donné, les liens avec le marché du travail diminuent de façon spectaculaire ou se rompent carrément. La plupart des personnes de 70 ans et plus entrent dans

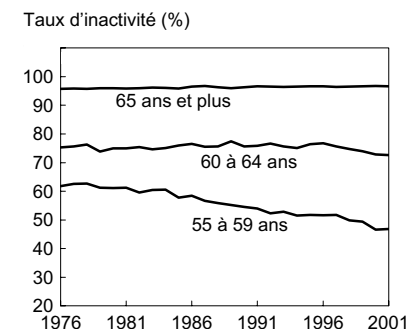
**Graphique B : L'inactivité a augmenté chez les hommes et baissé chez les femmes.**



...surtout chez les hommes de 55 ans et plus



...et chez les femmes de 55 à 59 ans



Source : Enquête sur la population active

cette catégorie<sup>4</sup>. On peut donc s'attendre à ce que les Canadiens plus âgés qui s'apprentent à quitter définitivement le marché du travail comptent pour beaucoup dans l'inactivité des personnes de 55 ans et plus. Par contre, dans le groupe des 55 à 69 ans, la hausse la plus forte de l'inactivité est attribuable aux personnes de 55 à 64 ans. La proportion des hommes inactifs de 55 à 59 ans a augmenté de 2,5 points de pourcentage entre 1976 et 2001, tandis que leur part au sein de la population n'augmentait que de 0,8 point (tableau 1). La part des 60 à 64 ans au sein de la population est demeurée inchangée, mais la proportion des inactifs a augmenté de 2,2 points. Pour ceux âgés entre 65 et 69 ans, la proportion est demeurée constante.

**Tableau 1 : Hommes inactifs, selon l'âge**

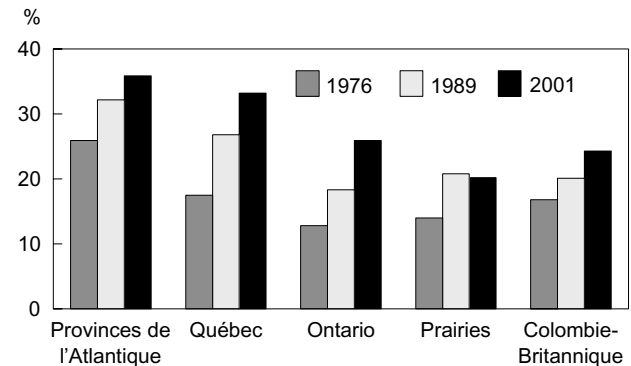
	Population		Inactif	
	1976	2001	1976	2001
	en milliers			
15 ans et plus	8 454,0	12 098,0	1 890,0	3 328,8
55 à 69 ans	1 263,1	1 950,7	477,5	996,9
55 à 59 ans	493,6	795,9	78,4	219,7
60 à 64 ans	433,9	621,0	145,4	329,4
65 à 69 ans	335,6	533,8	253,7	447,8
	%			
15 ans et plus	100,0	100,0	100,0	100,0
55 à 69 ans	14,9	16,1	25,3	29,9
55 à 59 ans	5,8	6,6	4,1	6,6
60 à 64 ans	5,1	5,1	7,7	9,9
65 à 69 ans	4,0	4,4	13,4	13,5

Source : Enquête sur la population active

Le taux d'inactivité des hommes de 55 à 59 ans s'est amplifié, passant de 16 % en 1976 à 28 % en 2001, après avoir atteint un sommet avec 29 % en 1998 (graphique B). En 1976, 78 000 hommes de 55 à 59 ans n'étaient pas actifs sur le marché du travail. En 2001, ce nombre avait grimpé à 220 000, ce qui est supérieur au nombre annuel moyen d'immigrants (212 000) pour la période de 1997 à 2001.

Depuis 1976, le taux d'inactivité a augmenté dans toutes les régions (graphique C). De l'est à l'ouest du pays, le taux diminue, la région de l'Atlantique enregistrant le taux le plus élevé, et les Prairies le plus faible pour 2001. Si le taux d'inactivité est influencé par les conditions du marché du travail à l'échelle régionale, il l'est aussi par une foule de facteurs personnels, économiques et sociaux.

**Graphique C : L'inactivité a augmenté dans toutes les régions, demeurant plus élevée dans l'Est.**



Source : Enquête sur la population active

Étant donné l'augmentation de longue date de l'inactivité des hommes de 55 à 59 ans, quelles sont leurs caractéristiques et pour quelles raisons ont-ils quitté leur dernier emploi? Les baisses récentes marquent-elles un renversement des tendances à long terme? Observe-t-on ces tendances dans d'autres pays?

### La plupart ont quitté le marché du travail depuis plus d'un an

Même si les facteurs qui sous-tendent l'inactivité ont changé, la majorité des hommes inactifs de 55 à 59 ans, tant en 1989 qu'en 2001, avaient quitté leur dernier emploi plus d'un an auparavant. La proportion d'inactifs récents est passée de 26 % en 1989 à 19 % en 2001, alors que celle des hommes qui avaient travaillé au cours des 13 à 60 derniers mois est restée pratiquement inchangée (40 % en 1989 contre 42 % en 2001). La proportion des inactifs de longue date a progressé légèrement (de 34 % en 1989 à 40 % en 2001).

Cette hausse pourrait révéler une tendance troublante. Les inactifs de longue date auraient quitté leur emploi entre l'âge de 50 et 54 ans, ce qui supposerait que des travailleurs relativement jeunes pourraient quitter le marché du travail durant une période de ralentissement économique. De plus, une majorité (93%) d'hommes inactifs en 2001 ne voulaient pas de travail selon l'Enquête sur la population active<sup>5</sup>. Une récente étude a aussi démontré que plus de la moitié des hommes de 55 à 59 ans ayant quitté volontairement leur emploi ne travaillaient toujours pas deux ans plus tard, ce qui



donne à penser qu'ils ont quitté définitivement le marché du travail (Pyper et Giles, 2002)<sup>6</sup>.

### Scolarité

D'importants changements sont survenus au cours des 25 dernières années dans le profil éducationnel des hommes inactifs de 55 à 59 ans. Dans les années 70, l'inactivité était presque exclusivement du domaine des hommes moins éduqués (graphique D). Le taux d'inactivité des hommes de ce groupe d'âge ayant fait des études universitaires est maintenant presque à égalité à celui des hommes ayant fait des études élémentaires seulement. En 1976, l'écart entre les hommes titulaires d'un diplôme universitaire et ceux qui comptaient au plus huit années de scolarité était de plus de 50 points de pourcentage. En 2001, ce dernier était tombé à moins de 2 points de pourcentage avec 18 % des hommes inactifs de ce groupe d'âge détenant un diplôme universitaire. La même année, la proportion des hommes qui comptaient au plus huit années de scolarité était

tombée à moins de 20 %, alors qu'elle atteignait près de 60 % en 1976<sup>7</sup>.

Ces améliorations reflètent l'augmentation du niveau de scolarité de la population dans son ensemble. Il se peut aussi que les travailleurs qui possèdent un niveau de scolarité élevé aient accès à une retraite plus avantageuse, ce qui rend la retraite anticipée plus attrayante<sup>8</sup>. Quel que soit le motif de l'inactivité, l'augmentation de cette dernière au sein d'un groupe d'âge caractérisé par un niveau d'expérience et de scolarité élevé laisse entrevoir la perte d'une main-d'œuvre qualifiée.

### Les inactifs récents

À l'heure actuelle, les inactifs récents comptent pour près de 20 % du total des inactifs. Bien qu'ils soient relativement peu nombreux, ils constituent un groupe important du point de vue analytique parce qu'on dispose de renseignements sur leur emploi antérieur et sur les raisons de leur départ<sup>9</sup>. La profession, le secteur d'activité et la raison du départ peuvent donner des indices des façons de prolonger leurs liens avec le marché du travail<sup>10</sup>. En outre, contrairement aux personnes qui sont inactives depuis longtemps, les inactifs récents pourraient être en mesure de réintégrer le marché du travail assez rapidement. Comparativement à tous les hommes inactifs de 55 à 59 ans en 2001, deux fois plus d'hommes récemment inactifs ont déclaré qu'ils désiraient un emploi.

### La plupart travaillaient dans le secteur privé

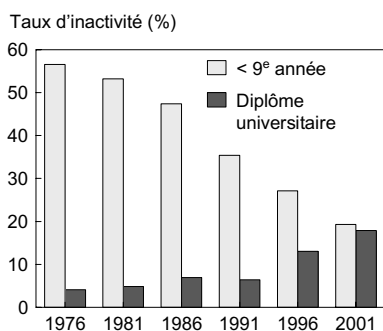
La proportion d'hommes récemment inactifs et qui travaillaient auparavant dans le secteur privé a connu une augmentation supérieure à tout autre groupe au cours de la

période de 1989 à 2001. Les secteurs public et privé ont perdu proportionnellement plus d'hommes âgés entre 55 et 59 ans qui sont devenus inactifs en 2001 (25 % et 61 % respectivement), que d'hommes qui ont travaillé dans ces secteurs en 2000 (17 % et 54 %). Le secteur public a été durement touché (tableau 2)<sup>11</sup>. En 2001, la proportion des inactifs récents qui avaient été des travailleurs indépendants a aussi augmenté (14 %)<sup>12</sup>.

La hausse de l'inactivité des anciens travailleurs indépendants a de quoi étonner puisqu'en 2000, l'âge médian de la retraite était plus élevé chez les travailleurs indépendants que chez les hommes dans l'ensemble (66,4 ans contre 61,8 ans). Le travail indépendant a augmenté au cours de la période de 1988 à 2000 chez les hommes de 54 à 58 ans (pour les années et âges pendant lesquelles les hommes récemment inactifs travaillaient). Il se peut donc que le travail indépendant constitue une transition entre l'emploi et l'inactivité. Les travailleurs plus âgés ont parfois recours au travail indépendant pour arrondir leurs revenus de pensions ou simplement pour rester sur le marché du travail avant de le quitter définitivement.

Une majorité d'inactifs récents étaient précédemment employée dans les secteurs des services. Par contre, en 2001, proportionnellement plus d'hommes âgés entre 55 et 59 ans ont quitté le secteur des biens pour devenir inactifs (42%) que ceux employés dans ce secteur en 2000 (36 %). La moitié des personnes récemment inactives dans le secteur des biens, et même une proportion plus élevée (64 %) des personnes précédemment employées dans le secteur de la fabrication ont déclaré avoir quitté pour prendre leur retraite (données non-illustrées).

**Graphique D : Le niveau de scolarité des hommes inactifs âgés de 55 à 59 ans a augmenté avec le temps.**



Source : Enquête sur la population active  
 Note : La variable éducationnelle a été révisée en 1990. Seules les deux ci-dessus sont constantes.

**Tableau 2 : Les hommes récemment inactifs selon les caractéristiques du dernier emploi**

	Hommes âgés de 55 à 59 ans récemment inactifs		Hommes employés de 54 à 58 ans	
	1989	2001	1988	2000
<b>Catégorie de travailleurs</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Employés	87,4	86,0	75,2	70,7
Secteur public	28,4	24,8	20,5	17,2
Secteur privé	59,0	61,2	54,7	53,5
Travailleur indépendant	12,5	14,0	24,8	29,3
<b>Secteur</b>		<b>100,0</b>		<b>100,0</b>
Biens		42,0		36,5
Services		58,0		63,5
<b>Profession</b>		<b>100,0</b>		<b>100,0</b>
Gestion		10,4		15,7
Affaires, finance et administration		8,6		10,2
Sciences naturelles, appliquées et apparentées; santé; arts, culture, sports et loisirs*		9,4		10,7
Sciences sociales, enseignement et administrations publiques		9,9		7,2
Ventes et services		12,4		15,7
Métiers, transport et machinerie		29,1		25,9
Propres au secteur primaire		7,9		5,9
Transformation, fabrication et services d'utilité publique		12,4		8,8

Source : Enquête sur la population active

\* Combinés à cause de la petite taille des échantillons.

La plus forte proportion d'inactifs récents provenait des professions des métiers, du transport et de machinerie (29 %) suivi par les professions des ventes et services; de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique (12 %) et des professions du secteur des sciences sociales, de l'enseignement et des administrations publiques (10 %). Par contre, pour quatre professions — transformation, fabrication et services d'utilité publique; métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire; sciences sociales, enseignement et administrations publiques — la proportion des inactifs récents était significativement

plus élevée que leur proportion chez les personnes employées dans ces professions en 2000.

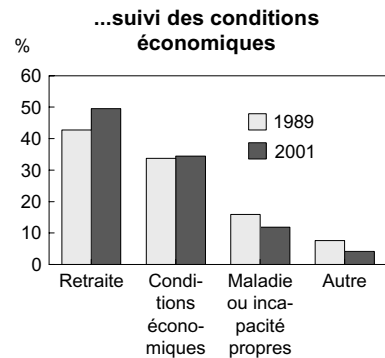
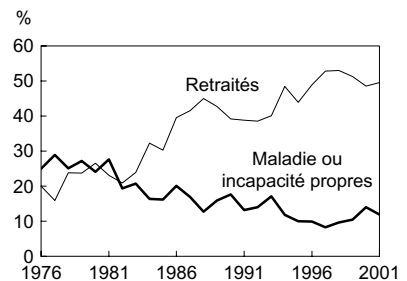
La proportion des hommes récemment inactifs dans les professions des sciences sociales, de l'enseignement et des administrations publiques peut refléter les tendances à la retraite anticipée dans le secteur public. Les trois-quarts des hommes récemment inactifs dans ces professions ont indiqué qu'ils avaient quitté leur dernier emploi pour prendre leur retraite. De plus, ces professions avaient l'âge médian de la retraite le plus bas (57,3 ans) en 2000 et comptaient l'une des plus fortes proportions

d'employés de 55 ans et plus (Enquête sur la population active, 2001).

**La retraite — principale raison de départ du dernier emploi**

En 2001, la moitié des inactifs récents ont déclaré que la retraite était la raison de leur cessation d'emploi, contre seulement 20 % en 1976 (graphique E). La décision de prendre une retraite anticipée pourrait être influencée par un certain nombre de facteurs d'ordre personnel (santé, revenu et loisirs), économique et social (situation économique, demande de main-d'œuvre et politiques sociales). La protection en matière de pensions constituerait un élément important

**Graphique E : La retraite comme raison pour avoir quitté le marché du travail a augmenté...**



Source : Enquête sur la population active

de cette décision; ainsi, les taux élevés offerts par les régimes de retraite à Terre-Neuve et au Labrador, de même qu'au Québec semblent liés à la tendance à quitter pour la retraite anticipée dans ces provinces (Kieran, 2001)<sup>13</sup>.

Par ailleurs, les répondants qui ont invoqué la retraite comme raison pour avoir quitté leur dernier emploi étaient plus nombreux à être très instruits; or, on a démontré que la protection en matière de pensions augmentait en fonction du niveau de scolarité (Morissette et Drolet, 2001). En 2001, 18 % avaient obtenu un diplôme universitaire, mais le taux grimpa à 23 % chez les retraités, ce qui porte à croire que ce groupe bénéficiait de prestations de retraite plus élevées.

Les données fiscales montrent l'importance croissante des pensions; entre 1989 et 1999, le revenu de pension moyen pour tous les hommes de 55 à 59 ans a bondi de plus de 3 000 \$, alors que le revenu d'emploi a diminué (graphique F)<sup>14</sup>. Le revenu tiré d'un travail indépendant a également progressé, ce qui semble confirmer que le travail indépendant constitue un mécanisme de transition chez les hommes de ce groupe d'âge. Le revenu d'autres sources et les paiements de transferts ont aussi augmenté, alors que le revenu de placements a diminué.<sup>15</sup>

### Les conditions économiques sont aussi importantes

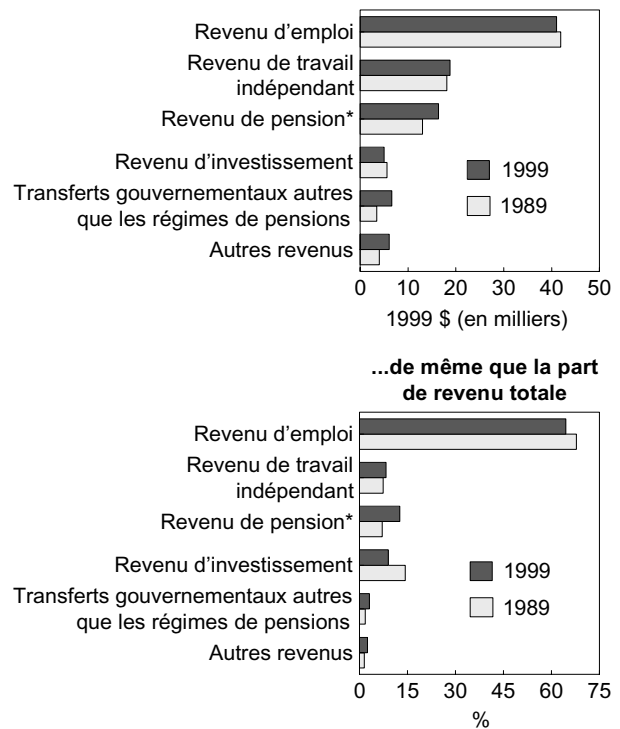
Les conditions économiques, la deuxième raison pour la cessation d'emploi (graphique E), ont été citées par plus du tiers des personnes qui étaient récemment inactives en 2001 — une proportion presque inchangée par rapport à celle de 1989, une année expansionniste. Des études récentes montrent également que chez les hommes de 50 à 65 ans, la cessation d'emploi est attribuable en bonne partie à un départ involontaire causé par une mise à pied (Rowe et Nguyen, 2002).

Parmi ceux qui, en 2001, ont quitté leur dernier emploi pour des raisons économiques, 13 % ont invoqué la situation de l'entreprise (dont la fermeture ou la vente de l'entreprise), 12 % la fin d'un emploi saisonnier et 5 % la fin d'un travail temporaire ou contractuel.

### Incapacité

En 1976, chez les hommes de 55 à 59 ans, le quart des inactifs récents ont déclaré que la maladie ou l'incapacité, plutôt que la retraite, était la raison pour laquelle ils avaient quitté leur emploi (graphique E). En 2001, cette proportion avait baissé de près de la moitié pour s'établir à 12 %. Cette tendance pourrait s'expliquer en

**Graphique F : Le revenu de pension moyen pour les hommes âgés de 55 à 59 ans a augmenté entre 1989 et 1999.**



Source : Agence des douanes et du revenu Canada

\* Inclut les prestations de la RRQ, d'autres régimes de pensions ou de rentes et de REER.

partie par l'amélioration globale de la santé au sein de la population. Un autre facteur pourrait être lié à l'association positive entre l'éducation et la santé, une proportion relativement faible de diplômés universitaires a invoqué l'incapacité comme raison de départ (11 % contre 18 % dans l'ensemble).

Le Régime de pensions du Canada (RPC) et le Régime de rentes du Québec (RRQ) constituent le plus important programme canadien de protection contre l'invalidité. À part la prestation de survivant, la prestation d'invalidité est la seule prestation du RPC qui est payable avant l'âge de 60 ans. Les travailleurs qui répondent aux exigences médicales et qui ont cotisé au RPC durant quatre des six dernières années sont éligibles. De 1981 à 2001, le taux de prestations d'invalidité du RPC (le pourcentage des bénéficiaires des prestations d'invalidité du RPC par rapport à la population active) a augmenté de plus de 2 points de pourcentage

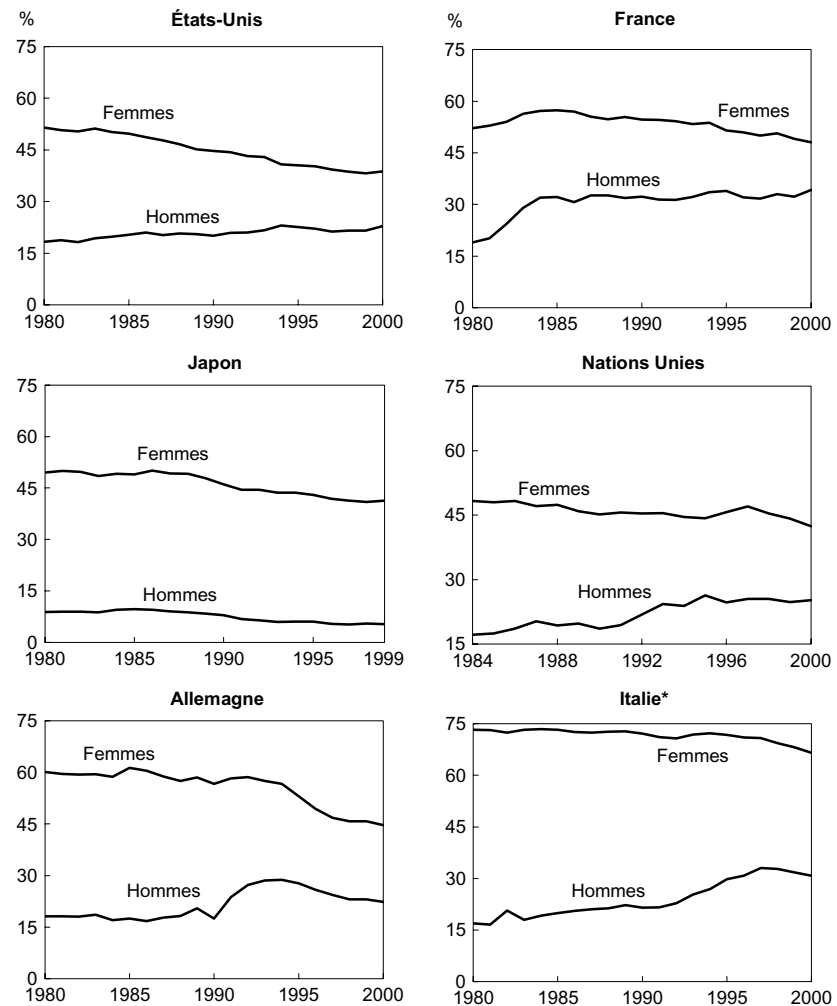
chez les hommes de 55 à 59 ans (passant de 3,5 % à 5,7 %). Cette tendance est contraire à celle des cas d'incapacité déclarés dans l'Enquête sur la population active, mais les deux taux ne sont pas comparables. Premièrement, l'EPA ne demande pas la raison pour laquelle les gens ne font pas partie de la population active, mais seulement la raison pour laquelle ils ont quitté leur dernier emploi. Deuxièmement, la proportion des bénéficiaires des prestations d'invalidité du RPC est inférieure à celle des répondants qui ont déclaré avoir quitté leur travail pour cause de maladie ou d'incapacité.

### Conclusion

Les hommes de 55 à 59 ans qui ne sont plus actifs sur le marché du travail constituent une importante source potentielle de main-d'œuvre dans une ère de croissance économique lente. La hausse de l'inactivité chez les hommes plus âgés de plus en plus qualifiés risque d'entraîner une perte économique importante. De 1976 à 2001, les cohortes récentes d'hommes inactifs possédaient un niveau de scolarité élevé. La proportion d'inactifs titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté, passant de 4 % en 1976 à 18 % en 2001, alors que celle des inactifs qui comptaient au plus huit années de scolarité a chuté, passant de 57 % à 19 %.

La retraite constitue la principale raison de départ. En 2001, la moitié des hommes de 55 à 59 ans qui avaient travaillé au cours des 12 derniers mois ont déclaré que la retraite était la raison pour laquelle ils avaient quitté leur dernier emploi, alors que le tiers ont invoqué la situation économique. Les inactifs étaient moins nombreux qu'auparavant à quitter leur travail pour cause de maladie ou d'incapacité, cette cause d'inactivité a reculé de près de moitié entre 1976 et 2001.

**Graphique G : Le taux d'inactivité pour les personnes de 55 à 59 ans varie considérablement entre les pays.**



Source : Statistiques de l'OCDE sur le marché du travail  
\* 50 à 59 ans.

pacité, cette cause d'inactivité a reculé de près de moitié entre 1976 et 2001.

De 1989 à 1999, chez tous les hommes de 55 à 59 ans, le niveau moyen et la proportion du revenu de pension ont augmenté. Cette tendance vient corroborer les résultats donnant à penser que la retraite anticipée constitue l'une des raisons de l'inactivité sur le marché du travail.

Si une pénurie de main-d'œuvre survient au cours des prochaines années, l'effet incitatif des régimes de pensions publics et privés, des impôts implicites (par exemple, les dispositions de récupération et les facteurs d'équivalence des régimes publics) et d'autres programmes de paiements de transferts gouvernementaux devront être examinés<sup>16</sup>.

Perspective

## Comparaisons internationales

Aux États-Unis, le taux d'inactivité des personnes de 55 à 59 ans présentait une tendance semblable à celle du Canada : de 1980 à 2000, il a augmenté chez les hommes et diminué chez les femmes (graphique G). En 2000, le taux d'inactivité des hommes s'est redressé à la suite d'une période de déclin, après avoir atteint un sommet en 1994\*.

Le Royaume-Uni a aussi démontré la même tendance. Entre 1984 et 2000, le taux d'inactivité global a progressé de 8 % chez les hommes de 55 à 59 ans et baissé de 6 % chez les femmes\*\*.

En France, de 1980 à 2000, le taux d'inactivité des hommes de 55 à 59 ans est passé de 19 % à 34 %, alors qu'il a reculé chez les femmes, ce qui a réduit l'écart entre les deux sexes.

En Allemagne, le taux d'inactivité des hommes de 55 à 59 ans a augmenté entre 1980 et 2000. Le taux a atteint un point culminant de 29 % en 1994 avant de poursuivre sur une ligne continue l'année suivante.

Au Japon, le taux d'inactivité des hommes de 55 à 59 ans est beaucoup plus faible que dans les autres pays du G-7 et le taux global a continué de reculer tant chez les hommes que chez les femmes.

En Italie, la population de référence se compose d'hommes de 50 à 59 ans, et le recul est plus récent; il fait suite à une hausse qui était presque continue depuis 1980. Bien qu'il ait baissé au cours des dernières années, le taux d'inactivité de 2000 demeure près de deux fois plus élevé que celui de 1980.

\* Les États-Unis ne subissent pas les mêmes pressions démographiques que le Canada. Entre 1990 et 2000, la population des États-Unis a augmenté de 13 %, comparativement à 11 % au Canada (U.S. Census Bureau; Statistiques démographiques annuelles, 2001, Statistique Canada).

\*\* Au Royaume-Uni, on emploie le terme « inactivité économique » à propos de la population inactive. Reconnaisant que cette population constitue une offre potentielle de main-d'œuvre, on a récemment publié une série d'articles pour attirer l'attention sur cette question (Barham, 2002).

## Notes

1 Les catégories volontaire/involontaire constituent des descriptions très générales de la situation, plutôt que des démarcations rigides. Dans la présente étude, volontaire s'entend d'une décision personnelle en réaction à une situation personnelle ou à la situation du marché du travail. La retraite est considérée comme volontaire parce qu'il n'y a pas d'âge obligatoire de la retraite au Canada, sauf pour certains petits groupes. De plus, à part les prestations d'invalidité, un travailleur n'a pas droit aux prestations des régimes de pensions publics (Régime de pensions du Canada et Régime des rentes du Québec)

avant l'âge de 60 ans. Entre 60 et 64 ans, une pénalité est imposée, jusqu'à ce que les personnes de 65 ans et plus reçoivent l'intégralité des prestations de pension (Kieran, 2001). L'inactivité involontaire s'entend des facteurs indépendants de la volonté d'une personne telles l'incapacité, la mise à pied ou toute autre contrainte d'ordre économique.

2 Avec le temps, le ratio des adultes inactifs aux adultes actifs a augmenté parce que l'espérance de vie s'est accrue (Sunter, 2001). Étant donné la lenteur de la croissance démographique, la hausse de l'inactivité des hommes de 55 à 59 ans risque d'exacerber cette situation.

3 L'espérance de vie sans incapacité s'entend de l'espérance de vie sans limitation d'activité. D'après les résultats du recensement de 1996, on estime que chez les hommes, l'espérance de vie sans incapacité est de 65,5 ans (Rapports sur la santé, Rapport annuel 2001, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada). Ces estimations seront mises à jour suite à la publication des résultats complets du recensement de 2001.

4 Si bon nombre de personnes, surtout des hommes, continuent d'être au travail après 65 ans, la majorité ont cependant moins de 70 ans (Duchesne, 2002).

5 Dans l'Enquête sur la population active, on ne demande pas la question aux personnes qui ont une incapacité permanente de travailler.

6 L'étude est fondée sur une enquête longitudinale, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). Emploi s'entend d'un emploi de carrière, comportant une semaine de travail de 35 heures et occupé pendant au moins huit ans.

7 En 1990, on a révisé les questions de l'Enquête sur la population active qui portaient sur le niveau de scolarité. Il faut donc établir avec prudence les comparaisons portant sur les données d'avant et d'après 1990. Les niveaux de scolarité dans le graphique ont été inclus dans la série avant et après les révisions.

8 Il convient de nuancer cette affirmation. Les cohortes récentes d'hommes de 55 à 59 ans qui restaient actifs sur le marché du travail possédaient aussi un niveau d'instruction élevé. Le niveau d'instruction n'est qu'un des facteurs personnels et sociaux motivant le passage à l'inactivité.

9 Depuis le remaniement de l'Enquête sur la population active effectué en 1997, on ne dispose de renseignements détaillés sur l'emploi (profession, secteur d'activité, catégorie de travailleurs) que dans le cas des personnes ayant été au travail au cours des 12 derniers mois.

10 Environ 60 % des travailleurs plus âgés, ceux de 50 ans et plus qui ont involontairement mis fin à leur emploi de carrière sont retournés au travail dans les 24 mois (Pyper et Giles, 2002). On peut en déduire que les inactifs récents sont proportionnellement plus nombreux à retourner sur le marché du travail.

11 Les inactifs récents étaient employés au cours des 12 derniers mois (en 2000 pour ceux qui sont récemment devenu inactifs en 2001) et qui étaient âgé d'un an de moins (donc, la référence aux personnes âgées de 54 à 58 ans pour ce groupe).

12 Il serait intéressant de poursuivre l'analyse pour savoir si la durée de l'inactivité varie selon le type d'emploi antérieur. Une étude portant sur les données de l'EDTR révèle que les travailleurs âgés qui ont quitté un travail indépendant sont proportionnellement plus nombreux à retourner au travail dans les deux ans (Pyper et Giles, 2002).

13 Dans le cas de Terre-Neuve et du Labrador, le taux élevé de retraites anticipées était aussi lié à un taux de chômage élevé dans cette province.

14 Les tendances démographiques font état d'une hausse de la proportion des hommes de 55 à 59 ans au sein de la population (0,3 point de pourcentage de 1989 à 1999). Toutefois, la proportion des hommes au sein de la population totale qui reçoit un revenu de pension a augmenté d'autant.

15 Les paiements de transferts comprennent les prestations d'assurance-emploi et le revenu exempt d'impôt en 1999, et les prestations d'assurance-chômage et les allocations familiales en 1989.

16 Pour des renseignements complets sur cette question, voir Morley Gunderson, « Programmes de la sécurité du revenu — Simulations des effets d'incitation des régimes de retraite privés et universels », rapport d'évaluation de Développement des ressources humaines Canada, mai 2001, n° SP-AH086-05-01F, <http://www11.hrdc-drhc.gc.ca/edd/pdf/siepp.pdf> (consulté le 6 décembre 2002).

## ■ Documents consultés

BARHAM, C. « Patterns of economic inactivity among older men », *Labour Market trends*, juin 2002, 110, n° 6, p. 301 à 310.

---. 2002b. « Labour market and demography project », *Labour market trends* 110, n° 3, mars, p. 151 à 158.

---. 2002c. « Economic inactivity and the labour market », *Labour market trends*, février, 110, n° 2, p. 69 à 77.

DUCHESNE, D. « Personnes âgées au travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 2002, volume 14, n° 2, p. 33 à 46.

KIERAN, P. « Retraite anticipée : tendances », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, hiver 2001, volume 13, n° 4, p. 7 à 15.

MCINTYRE, A. « People leaving economic inactivity: characteristics and flows », *Labour Market trends*, avril 2002, 110, n° 4, p. 187 à 194.

MORISSETTE, R. et M. DROLET. « Protection en matière de pensions et épargne-retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, volume 13, n° 2, été 2001, p. 41 à 49.

PYPER, W. et P. GILES. « À l'approche de la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, volume 14, n° 4, hiver 2002, p. 9 à 17.

ROWE, G. et H. NGUYEN. « Les travailleurs plus âgés et le marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, parution en ligne de décembre 2002, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.

SUNTER, D. « Démographie et marché du travail », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, printemps 2001, volume 13, n° 1, p. 30 à 43.